

LIZA FORTIER PERD LA DIRECTION DE L'HÔPITAL DE MANIÈRE NÉBULEUSE

PAGE 3



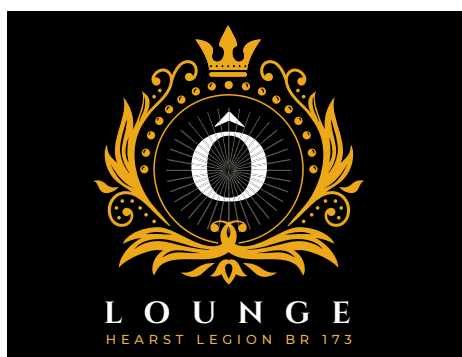
BRAVO LES CHAMPIONNES!

PAGE 18



RETOUR HIVER 2024

PAGE 2



LE BAR DE LA LÉGION FAIT PEAU NEUVE

PAGE 7



LE MYTHE DU MÂLE ALPHA! VRAI OU FAUX?



PAGE 14



PAS FACILE À LA MAISON LUMBERJACKS 2 PAPER KINGS 5

PAGE 19

NE MANQUEZ PAS LE JOURNAL SPÉCIAL
NOËL LA SEMAINE PROCHAINE.
LE PLUS GROS JOURNAL DE L'ANNÉE



Venez profiter du
bas taux
d'intérêt sur
certain modèles
F-150



Offre de fidélité
allant jusqu'à
2 500 \$

Le grand retour du Smash-up Derby

Par Renée-Pier Fontaine – IJL – Réseau.Presse – Journal Le Nord

À la demande générale, l'évènement Smash-up Derby a annoncé sa 3^e édition qui aura lieu le 10 février 2024. Le comité est une collaboration entre les pompiers volontaires de Hearst, le Club Rotary de Hearst et des gens de la communauté qui désiraient s'impliquer. Cette année, le comité prévoit une soirée plus grandiose avec feux d'artifice, feux de camp, kiosques de nourriture et un DJ pour que le plaisir se poursuive après le derby.

Nombreux étaient ceux qui demandaient le retour de l'évènement depuis la levée des restrictions de la COVID-19. Les premières éditions du Smash-up Derby remontent à 2018-2019 et avaient connu un grand succès. Marjolaine Talbot-Lemaire fait partie du comité et estime la participation à près de 2000 personnes. Elle explique aussi qu'avec les festivités du 100^e qui se sont



déroulées sur deux ans, le comité préférerait attendre avant de recommencer l'évènement.

Après s'être réuni à l'automne, le comité a sondé la population pour voir l'intérêt de participer au derby. Une quinzaine de noms ont été soumis au comité, ce qui les a incités à aller de l'avant. Les inscriptions sont possibles depuis hier soir, des places sont disponibles pour les entreprises, mais aussi pour un particulier qui posséderait une voiture conforme aux règlements du Smash-up

Derby.

Des billets seront en ventes en guise de levée de fonds, ce qui permettra aux organisateurs d'ajouter des volets à l'évènement.

Mme Talbot-Lemaire avait écrit une lettre pour demander l'aide de la Municipalité lorsque le temps viendra de préparer l'arène comme les années précédentes. En plus de la préparation, le comité demande qu'une équipe municipale soit sur place le jour du derby pour opérer la machinerie qui dégagera les voitures de l'arène et replacera les

blocs entre les courses. Le conseil municipal a voté en faveur de cette demande.

Les camions de neige iront la déposer sur le site choisi par le comité, soit au bout de la rue Hallé, dans le parc Léger. Étant donné que le lieu désigné n'est qu'à 300 mètres du dépôt à neige régulier, il ne devrait pas y avoir de coût supplémentaire d'engendré pour la Municipalité. Toutefois, la préparation du site est sujette à la disponibilité de la neige, donc si les camions doivent être détournés d'un autre site à celui-là, les coûts supplémentaires seront absorbés par la Municipalité et il y aura une réduction de productivité de ses équipes de travail. Le soutien qui sera offert le jour de l'évènement représente une implication financière municipale d'environ 1 440 \$ en main-d'œuvre et équipements.

Un changement au niveau de la province en matière de recyclage

Renée-Pier Fontaine – IJL – Réseau.Presse

Le recyclage s'est intensifié pendant la dernière décennie, et son développement est stimulé dans toutes les provinces canadiennes. Certaines sont des chefs de file en la matière et d'autres suivent le pas plus doucement. L'Ontario a créé une loi en 2016 visant la récupération des ressources et l'économie circulaire. Localement, le service de bacs bleus a été lancé en 2018.

L'organisme mandaté par le gouvernement ontarien pour établir la réglementation a été créé en 2016 dans le but de soutenir la transition vers un « Ontario sans déchets ». L'Office de la productivité et de la récupération des ressources applique les lois sur l'économie circulaire de la province et s'occupe maintenant de la nouvelle réglementation en cours. Ils sont responsables des registres, des rapports, et offrent de l'aide aux entreprises pour qu'elles se conforment aux exigences

règlementaires, et informent le public sur les progrès que l'Ontario réalise dans son système de gestion circulaire des déchets.

L'économie circulaire signifie de réutiliser des produits au lieu de les jeter. Nous vivons depuis longtemps selon un modèle d'économie linéaire dans lequel les ressources naturelles sont transformées en produits, qui sont ensuite jetés et remplacés par de nouveaux items entièrement fabriqués de matériaux neufs. Le virage vers une économie circulaire est de plus en plus courant, par exemple des bouteilles d'eau faites à 100 % de matériaux recyclés. Cela permet d'utiliser moins de ressources naturelles, protège l'environnement, réduit les gaz à effets de serre, stimule l'innovation et crée de l'emploi.

La Loi sur le réacheminement des déchets stipulait que la responsabilité du système de recyclage était partagée de façon égale entre

les producteurs et les municipalités. La transition en cours modifie la responsabilité des producteurs en l'élargissant à 100 %, ils sont donc chargés de s'occuper de la gestion de leurs produits et emballages une fois que le consommateur s'en débarrasse.

Tout un processus est mis en place pour faire les calculs de la responsabilité qu'ils ont et certaines exceptions peuvent entrer en ligne de compte. Les informations détaillées sont disponibles sur le site Web du RPRA (Ressource Productivity & Recovery Authority). En résumé, l'obligation de gestion devrait être égale au poids des matériaux qu'il est tenu de déclarer et le pourcentage de récupération des matériaux qui a été effectué l'année précédente.

L'Autorité de la productivité et de la récupération de ressources (RPRA) a aussi le mandat de réguler d'autres matières, notamment les batteries, les déchets mé-

nagers, l'équipement électronique et électrique, l'éclairage, les produits dangereux et les pneus.

En donnant la responsabilité aux producteurs seulement, l'accès aux boîtes bleues sera uniformisé à l'échelle de la province, puisque les municipalités n'auront plus besoin de soutenir ces opérations. L'objectif est de diminuer le volume de déchets recyclables dans les sites d'enfouissement de la province, réutiliser les matériaux et limiter les déchets plastiques. De plus, les municipalités et les Premières Nations qui ne disposaient pas de programme de recyclage pourront en bénéficier puisque les coûts qui y sont rattachés n'auront aucune incidence sur les états financiers municipaux.

La transition est commencée depuis juillet 2023 et se déroule en trois phases. Pour la Ville de Hearst, le projet sera mis en œuvre dès le 1^{er} juillet 2025, dans la dernière phase de la transition.

GENERAC®
AUTHORIZED DEALER
SALES | SERVICE | INSTALLATION

Stéphane NÉRON
Electrical contractor
705 362-4014
ElectricalPowerSolutions@outlook.com
RESIDENTIAL | COMMERCIAL | INDUSTRIAL

RE/MAX
Crown Realty (1989) Inc., Brokerage
Independently owned and operated

AUDREY AUBIN
AGENTE IMMOBILIERE

Tél: 705-372-5408
Sans Frais: 1-800-601-8601
audrey@remaxcrown.ca

Liza Fortier n'est mystérieusement plus directrice générale de l'hôpital

Par Steve Mc Innis et Renée-Pier Fontaine

Liza Fortier n'est plus la directrice générale de l'Hôpital Notre-Dame de Hearst depuis plus d'une semaine. Le conseil d'administration qui est responsable de cette décision fait la sourde d'oreille et refuse de parler aux médias. Il n'en fallait pas plus pour lancer la machine à rumeurs aux quatre coins de la communauté.

Le journal *Le Nord* a tenté de joindre sans succès la présidente du conseil d'administration, Joëlle Zorzetto. D'autres membres siégeant à cette table ont été joints, mais n'ont pas voulu commenter la nouvelle puisqu'ils ont eu ordre de ne pas parler de ce renvoi. Également, nous n'avons pas été en mesure de parler à Liza Fortier elle-même pour connaître sa version des faits. Sans information concrète, il est impossible de savoir exactement quand et comment s'est déroulé le départ de la direction générale. Les rumeurs se multiplient dans la communauté à l'idée que Liza Fortier ait quitté le lundi 4 décembre dernier, et même qu'elle aurait été escortée. Aucune communication ou communiqué de presse n'a été émis, ce qui a surpris le député du comté, Guy Bourgouin, qui

cherchait lui aussi à obtenir des réponses. Après quelques tentatives, il a réussi à parler à la présidente du conseil d'administration. « Joëlle n'a pas voulu me donner plus de détails. Elle a mentionné qu'un communiqué de presse sera rendu public lundi prochain. Elle m'a tout simplement dit qu'un message avait été envoyé aux employés indiquant que Liza Fortier n'était plus en fonction, qu'on lui souhaitait le meilleur dans ses projets futurs. »

Liza Fortier a débuté à titre de directrice générale de l'Hôpital Notre-Dame de Hearst le 8 septembre 2020 afin de succéder à Jacques Doucet qui avait lui-même quitté son poste pour des raisons personnelles après seulement quelques mois de travail.

Selon le site Internet de l'Hôpital Notre-Dame de Hearst, Josée Vachon agira à titre de directrice générale par intérim, elle qui y travaillait déjà à la comptabilité. Également conseillère municipale à la Ville de Hearst, elle n'a pas retourné nos appels.

Toutefois, nous avons tenté de lui poser quelques questions, lors de la rencontre du conseil municipal de la Ville de Hearst de mardi dernier, mais à chaque

question, elle répondait : pas de commentaires!

Elle n'a même pas voulu indiquer comment elle s'attendait de concilier le poste de directrice générale par intérim de l'hôpital sans entrer en conflit d'intérêts avec son poste de conseillère à la Ville de Hearst.

Rappelons que la communauté a un urgent besoin de médecins et même d'infirmières. Pas plus tard que le vendredi 1^{er} décembre dernier, la coordonnatrice au recrutement, Mélanie Goulet, était à l'émission *L'info sous la loupe* sur les ondes de CINN 91,1 afin de décrire le portrait de la situation ajoutant que la direction de l'Hôpital Notre-Dame souhaitait offrir plus de transparence à la population puisque le recrutement était un travail communautaire.

Il faut toutefois mentionner que les membres du conseil d'administration sont bénévoles et que le centre hospitalier n'a pas les moyens d'avoir un département de communication comme c'est le cas pour les plus gros établissements. D'anciens membres du conseil d'administration ont confié au journal *Le Nord* qu'il est difficile de suivre tous les dossiers, d'obtenir de vraies réponses à leurs

questions et d'être accompagné dans les décisions plus difficiles à prendre. Bien qu'ils soient nommés pour représenter la population, les membres ne peuvent pas répondre aux questions des médias et même de la population en général à certains moments.

Recrutement

Le conseil d'administration devra ouvrir le poste prochainement. Selon la Sunshine List, c'est-à-dire la liste des personnes travaillant pour l'État gagnant plus de 100 000 \$ par année en Ontario, Liza Fortier a reçu un salaire de 137 699 \$ en 2021 et a obtenu une augmentation salariale de 7,9 % l'année suivante, soit 148 585 \$ en 2022.

Le conseil d'administration avait fait des ajustements salariaux aux postes de direction de l'hôpital en mars dernier. Le nouveau salaire de base de la direction générale a été établi à ce moment à 177 770 \$, et ce, à partir du 1^{er} avril 2023, ce qui représente une augmentation de 19,4 %. Cette décision avait été justifiée par le fait qu'aucun ajustement n'avait été fait depuis mars 2010, malgré la hausse des responsabilités.

PPO en bref : excès de vitesse en état d'ébriété et entrée par effraction

Par Renée-Pier Fontaine

Dimanche matin, un agent de la Police provinciale de l'Ontario (PPO) du détachement de la Baie James a effectué un contrôle routier sur la route 11 au sud de Cochrane alors qu'un conducteur roulait à 138 km/h dans une zone affichée à 90 km/h. Après lui avoir parlé, l'agent a déterminé que le conducteur avait consommé de l'alcool.

Il a été arrêté et transporté au détachement de Cochrane pour subir d'autres tests. À la suite de l'enquête, l'homme de 30 ans de

Kapuskasing a été accusé des infractions suivantes : conduite avec facultés affaiblies et un taux d'alcool plus de 80 mg, excès de vitesse, conduite d'un véhicule à moteur avec un contenant d'alcool ouvert. L'accusé a été libéré et doit comparaître devant la Cour de justice de l'Ontario le 2 janvier 2024, à Cochrane.

Le conducteur a fait l'objet d'une suspension administrative de son permis de conduire pendant 90 jours et le véhicule a été mis en

fourrière pendant sept jours, aux frais du propriétaire.

Entrée par effraction

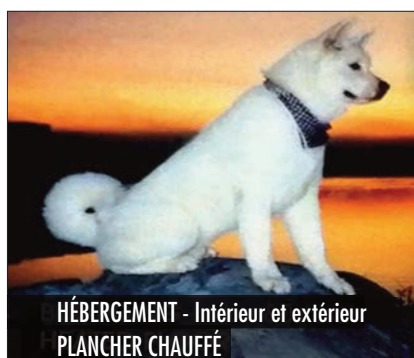
Le 6 décembre dernier, des policiers de la PPO ont ouvert une enquête pour une entrée par effraction dans un immeuble commercial de la 6^e Rue à Cochrane. L'entrée par effraction aurait eu lieu le 23 novembre 2023.

À la suite de l'enquête, les policiers ont procédé à l'arrestation d'une adolescente de 13 ans de Cochrane,

qui ne peut être identifiée en raison des dispositions de la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (LSJPA), a été arrêtée et accusée de ce qui suit : entrée par effraction dans un lieu avec l'intention de commettre un acte criminel, possession de biens de moins de 5000 \$ obtenus par un crime et vol de moins de 5000 \$.

L'accusée a été remise en liberté et comparaitra devant la Cour de justice de l'Ontario à Cochrane à une date ultérieure.

LE RADIO BINGO DE CETTE SEMAINE EST DE 3000 \$ EN PRIX ! AVEZ-VOUS VOS CARTES ?



KANNIKA KENNELS

Marc Audette

Cell 705 372-5299 après 18 h

Facebook Kannika Kennels

800 Highway 11 East
Hallebourg, ON

HÉBERGEMENT - Intérieur et extérieur
PLANCHER CHAUFFÉ

10^e saison de L'info sous la loupe
avec Steve Mc Innis

Tous les vendredis de 11 h à 13 h

En reprise les samedis de 9 h à 11 h

Sur les ondes de **CINN91.1**



Présenté par **Caisse Alliance**

Le contrôle de l'information à l'Hôpital Notre-Dame de Hearst

Ce n'est pas d'hier qu'il est difficile d'obtenir de l'information sur quoi que ce soit de l'Hôpital Notre-Dame de Hearst. On comprend très bien qu'il faut protéger les patients et les employés, mais il n'y a aucune raison de ne pas être transparent sur le reste.

Je siège et j'ai siégé à assez de conseils d'administration pour reconnaître que ce n'est pas un job facile et, dans certaines situations c'est très délicat, surtout lorsque vient le temps de mettre à pied ta direction générale. Toutefois, jamais, à titre d'administrateur ou de journaliste, je n'ai été témoin d'un conseil d'administration utilisant la loi du silence, ne rien dire, ne pas retourner les appels des médias en pensant que ça va finir par passer sans conséquences.

À titre de respect envers la population ou les actionnaires qu'il représente, un conseil d'administration a le devoir de minimalement sortir un communiqué de presse ou répondre aux journalistes. Le président ou la présidente peut tout simplement indiquer publiquement : « Nous confirmons que telle personne n'est plus à la direction de notre organisme. Nous ne pouvons émettre plus de commentaires pour l'instant. Merci de votre compréhension. » Et, le communiqué de presse, on ne le sort pas trois semaines ou un mois plus tard, c'est le lendemain, bénévole ou pas !

Un conseil d'administration n'est pas obligé d'expliquer de long en large sa décision, surtout lorsqu'il s'agit du congédiement de sa direction générale qu'il a préalablement embauchée. Rien ne l'oblige à le faire, mais tout est une question de perception ! Un communiqué d'un minimum de phrases indiquant le renvoi ou le départ volontaire de la direction risque de jouer en la faveur du CA. La technique du silence actuellement utilisée par le conseil d'administration de l'Hôpital Notre-Dame de Hearst est probablement la pire : pas de communiqué, pas de confirmation de renvoi, ni même un accusé réception, rien !

Même les questions qui n'ont rien à voir avec le départ de la directrice générale étaient acceptées. Par exemple : Vous estimez que l'intérim sera en poste combien de temps ? Quelles sont les prochaines étapes ? Est-ce qu'il y aura des conséquences sur le recrutement de professionnels ? Il est difficile de penser que les deux parties se sont laissées en bons termes !

Le silence absolu d'un conseil d'administration pousse la population ou les actionnaires qu'elle représente à imaginer le pire.

Manque de transparence

Après avoir discuté de l'actuelle situation avec des collègues journalistes, entrepreneurs et personnes très au fait de l'actualité locale, nous sommes arrivés à la triste conclusion que l'établissement hospitalier local n'a jamais été très transparent, à une exception près, soit lorsque Linda Morin a rempli les bottes de la direction générale avant de prendre sa retraite. Mme Morin retournait toujours les appels et n'avait pas peur de répondre aux questions, même les plus difficiles.

Contrôle de l'information

Une politique interne de l'hôpital interne interdit aux directeurs de service et à tous les employés de parler aux médias. Une permission spéciale de la direction générale est nécessaire, même s'il s'agit d'une bonne nouvelle et sans, évidemment, identifier de patients.

La politique interne exige que tout ce qui est publié dans les médias soit approuvé par la direction au préalable, ce que les Médias de l'épingle noire ont toujours refusé de suivre. Lorsqu'on place une demande d'entrevue, on nous demande de voir le texte avant sa publication, ce qui est carrément contraire à l'éthique journalistique. *Le Nord* a toujours préféré ne rien écrire qu'accepter cette exigence.

Ainsi, des projets, des initiatives, de la valorisation d'employés ou des exploits ne sont pas racontés publiquement, ce qui donne l'impression que les médias parlent de l'Hôpital Notre-Dame uniquement de manière négative et passent toujours pour les méchants médias.

Aussi, une fois de plus cette semaine, nous avons su que certains administrateurs de l'hôpital étaient fâchés lorsqu'ils ont entendu la nouvelle radio concernant le mystérieux départ de la directrice générale. Lorsqu'on prend la décision de ne pas parler, il faut aussi assumer le risque de voir l'histoire se dégrader dans les médias, mais aussi dans l'opinion publique !

Conséquences communautaires

Pour l'équipe des Médias de l'épingle noire, sortir une nouvelle de ce genre n'est pas une partie de plaisir. Contrairement à d'autres médias sensationnalistes, notre équipe préfère de loin publier une nouvelle positive, parler des exploits de nos jeunes et faire rayonner la région, mais on se doit d'effectuer notre travail.

Nous n'avons jamais eu l'objectif de faire mal paraître une personne, surtout si elle offre de son temps bénévolement à un conseil d'administration ou tout autre organisme. Mais, nous ne sommes pas là pour la mettre en valeur non plus. Ce qui nous intéresse ce sont les faits !

De plus, nous sommes assez compréhensifs. Hors d'ondes, lorsqu'une personne en dit trop sur le coup de l'émotion et qu'elle nous explique pourquoi elle a trop parlé et que nous ne devrions pas écrire cette partie, si son explication est valable, nous allons respecter sa demande.

Les seules exceptions sont pour les élus et les gestionnaires de fonds publics. Les politiciens, qu'ils soient municipaux, provinciaux ou fédéraux, sont rémunérés et en théorie formés pour ça.

J'ai toujours dit qu'on ne fait pas du journalisme dans une petite communauté de la même manière que dans les grands centres. Dans une petite région comme la nôtre, tout le monde se connaît et ce ne serait pas à notre avantage de produire du sensationnalisme. Il y a 99 % des chances de croiser un moment ou un autre les personnes faisant l'actualité.

Aucun invité, à l'exception des élus, ne peut dire qu'il a été piégé, tapissé dans un coin ou malmené en dix ans à *L'info sous la loupe* ou toute autre émission. Un intervenant qui tente de nous en passer une ou qui nous ment en pleine face, ou un organisme pris à frauder par exemple, ce n'est plus le même discours. Nous en parlerons parce que sinon à quoi sert d'avoir des médias ?

Cela étant dit, nous demeurons toutefois stricts à notre mission d'informer et à l'éthique journalistique. Nous sommes conscients que la nouvelle de l'Hôpital Notre-Dame de Hearst n'aidera en rien à convaincre de nouveaux professionnels de la santé, toutefois la population a le droit de savoir ce qui se passe, en étant conscient des contraintes du conseil d'administration, et c'est notre travail d'informer la population. Il aurait été tellement plus simple de confirmer le départ de la direction et de mentionner que des conditions les empêchent de parler, mais il en a été autrement !

Aidons-nous à nous aider nous-mêmes !

Steve Mc Innis

réseau@presse
médias professionnels de l'info locale

FIER MEMBRE



Équipe

Steve Mc Innis
Directeur général et éditeur
smcinnis@hearstmedias.ca
Pierre Floréa
Journaliste
Renée-Pier Fontaine
Journaliste
rfontaine@hearstmedias.ca
Maurice Lepage
Graphiste
pub@hearstmedias.ca
Karine Vallée
Réception et distribution
info@hearstmedias.ca
Francine Lacroix
Employée de soutien
flacroix@hearstmedias.ca

Anouck Guay
Webmestre
web@hearstmedias.ca
Daniella Musangu
Webmestre adjointe
dmusangu@hearstmedias.ca
Guy Morin
Collaborateur
Manon Longval
Ventes
vente@hearstmedias.ca
Sylvie Turgeon
Ventes
sylvieturgeon@hearstmedias.ca
Claire Forcier
Révisseuse bénévole
Claudine Locqueville
Jocelyne Hébert
Chroniqueuses

Serge Morissette
Gilles Péloquin
Marc Bédard
Chroniqueurs
Site Web
lejournallenord.com
Facebook
CINN à Hearst
Fondation
Donatien-Frémont
613 241-1017
Canadian Media Circulation
Audit
circulationaudit.ca
416 923-3567
Lignes agates marketing
anne@lignesagates.com
866 411-7487
Journal Le Nord
1004, rue Prince, C.P. 2648
Hearst (ON) P0L 1N0
705 372-1011

Notre journal rectifiera toute erreur de sa part qui lui est signalée dans les 48 heures suivant la publication. La responsabilité de notre journal se limite, dans tous les cas, à l'espace occupé par l'erreur, pourvu que l'annonce en question nous soit parvenue avant l'heure de tombée. Il est interdit de reproduire le contenu de ce journal sans l'autorisation écrite et expresse de la direction. Nous reconnaissons l'aide financière du Gouvernement du Canada, par l'entremise du Fonds du Canada pour les périodiques servant à nos activités d'édition.

Prenons note que nous ne sommes pas responsables des fautes dans plusieurs des publicités du journal. Nombreuses sont celles qui nous arrivent déjà toutes prêtes et il nous est donc impossible de changer quoi que ce soit dans ces textes.

ISSN 1199-0805



Hearst en bref : le conseil municipal accepte d'appuyer toutes les demandes

Par Renée-Pier Fontaine

Le Club Voyageur a écrit une lettre demandant l'appui de la Municipalité pour transporter de la neige à certains endroits spécifiques, afin d'aider à la préparation du réseau de pistes de motoneige du club. L'aide demandée par le Club Voyageur est reliée aux travaux difficiles ou qui sont carrément impossibles à exécuter pour l'organisation, notamment l'ajout de neige dans les fossés aux endroits où les sentiers croisent la route. En début de saison, la neige accumulée dans les stationnements de la ville sera transportée aux endroits indiqués par les cartes que le Club Voyageur distribuera à la Municipalité. Les travaux sont équivalents à une journée de travail et seront exécutés sur une base non prioritaire, ce qui représente un coût de 3250 \$ pour les opérateurs et la machinerie. Le conseil a voté pour la résolution de demande de ressources municipales sachant que les sentiers de motoneige sont l'un des attraits touristiques de la ville en hiver.

Appui d'une résolution de Wawa

Les règles et exigences strictes qui s'appliquent aux usines de traitement des eaux rendent de plus en plus difficiles et coûteuses la formation et la certification du personnel dans les plus petites municipalités en régions éloignées. Certaines municipalités, comme Wawa et Rainy River, ont adopté une résolution demandant au gouvernement d'élargir les possibilités de formation en traitement des eaux pour les communautés de l'Ontario. La Ville de Hearst bénéficierait, elle aussi, d'avoir recours à des modes de formation et de certification virtuels pour former le personnel en matière de traitement des eaux. Pour cette raison, le comité des travaux publics juge opportun d'appuyer la résolution de la Municipalité de Wawa, le conseil a donc voté en faveur de la résolution.

Une entente avec Hornepayne

Depuis la recrudescence des feux de forêt dans le Nord de l'Ontario, les deux municipalités ont conclu une entente d'entraide si l'état d'urgence était déclaré et qu'il y avait une évacuation de l'une ou de l'autre. Dans un tel cas, un échange de services, de personnel, d'équipements et de matériaux serait fait entre les deux. Le contrat stipule que le Canton et la Ville supporteront tous deux les coûts liés à l'accueil des personnes évacuées

dans l'une ou l'autre des deux municipalités. Les coûts et les dépenses seront couverts sur la base du recouvrement des coûts dans le cadre de l'accord. Le conseil a donc résolu d'adopter l'arrêté municipal 71-2023 autorisant la signature d'une entente avec le Canton de Hornepayne lors d'une situation d'état d'urgence.

L'entente de location de la salle 113

Le comité des parcs et loisirs demande une résolution pour approuver la signature de l'entente de location avec les Lumberjacks pour la salle 113, communément appelée la Pro Shop. L'entente sera en vigueur pour une durée de cinq mois. Après la saison, il y aura un appel d'offres concernant la location de la salle pour les prochaines saisons, afin de permettre à toute personne ou entité de soumettre une offre. Le conseil est favorable à la résolution et la location débutera le 15 décembre 2023.

Remboursement pour les Jacks

Au moment de la démolition du sous-sol dans le cadre des travaux de réfection du centre récréatif, certaines pièces de rangement, dont des étagères permanentes, ont dû être enlevées de la salle d'équipement des Lumberjacks afin de construire les nouveaux plafonds et murs. Les représentants des Lumberjacks demandent que la Ville rembourse une partie des coûts encourus le mois dernier pour la reconstruction d'étagères, de tablettes et de tringles à cintres. Étant donné que l'équipe fut obligée d'enlever les installations en place et de s'occuper de la réinstallation, il est jugé raisonnable de rembourser une partie des coûts encourus. Le total des coûts encourus par l'équipe est de 2 112,96 \$, taxes

incluses, pour les matériaux et les frais de main-d'œuvre d'un entrepreneur local. Le conseil a résolu de rembourser 50 % des frais encourus par ces travaux, équivalant à 1056,48 \$.

Aménagement local de rues spécifiques

Le projet d'aménagement de la rue St-Laurent, la promenade Pearson et la place Flood a été terminé en un an, soit en 2022, malgré qu'il fût prévu sur deux ans. Les propriétaires devaient payer une partie des frais du projet. Ils avaient jusqu'au 1^{er} décembre 2023 pour effectuer un paiement unique sans intérêts d'un maximum de 91 307 \$ ou ils doivent s'engager à respecter un plan de financement sur un maximum de dix ans. Le comité de finances demandait une résolution pour autoriser la signature d'une entente avec la Caisse Alliance de Hearst pour financer la part des propriétaires ayant opté pour le plan de financement de dix ans. La résolution a été acceptée.

Octroi à Jean's Diesel Shop

La 2^e édition du Plan d'amélioration communautaire du corridor de la route 11/Centre-ville (PAC) offre l'octroi d'une subvention d'augmentation graduelle d'impôts fonciers. Elle est équivalente à toute nouvelle taxe qui résulte d'une hausse de la valeur foncière imposable d'une propriété pour donner suite à un projet d'amélioration d'un bâtiment. L'incrément de taxes est établi une fois la dernière inspection effectuée par le chef des bâtiments. C'est la réévaluation de la propriété par la Société d'évaluation foncière des municipalités (SEFM) qui détermine la valeur fiscale supplémentaire, ce qui permet l'évaluation avant et après le réaménagement. Il est à noter que

la valeur monétaire des taxes est calculée sur la première année seulement et ne subit aucune augmentation par la suite. Le pourcentage des remises établies est réduit de 20 % par année, échelonné sur une période de cinq ans.

En juin 2022, Jean's Diesel Shop avait soumis des demandes pour recevoir divers octrois offerts par le PAC dans le cadre de son projet d'expansion majeur, l'un des octrois étant un rabais de taxes consistant en une augmentation graduelle de la part municipale de l'augmentation des impôts fonciers. Dans la résolution adoptée le 28 juin 2022, le Comité d'évaluation du PAC a accordé cette subvention, sujet à l'approbation du conseil.

Le projet de Jean's Diesel est maintenant terminé et la Société d'évaluation foncière des municipalités a complété la réévaluation de la propriété. En somme, la valeur de la propriété a augmenté de 503 000 \$, représentant une augmentation de 10 335,35 \$ en taxes municipales. L'implication financière de la Ville sera de 31 006 \$ sur cinq ans. Le conseil a adopté l'arrêté municipal accordant un octroi d'incrément de taxes foncières à Jean's Diesel Shop Ltd.



Coupe d'arbre prévue ?

ATTENTION !

Couper des arbres à moins de 30 mètres (100 pieds) d'une ligne électrique est dangereux.

SOYEZ PRUDENT ET GARDEZ VOS DISTANCES DES LIGNES ÉLECTRIQUES.

Evolugen

1.877.986.4364
ontario.info@evolugen.com
evolugen.com/fr/securite

NORTHERN MONUMENTS DU NORD

Immortalisez vos êtres aimés !

Pour une vaste gamme de monuments et les compétences nécessaires pour les personnaliser, voyez votre expert.

Tél. : 705 372-5452 • Téléc. : 705 372-1321

Consultation gratuite à domicile

Une entreprise locale pour assurer les employés de la Ville

Par Renée-Pier Fontaine

La Ville de Hearst avait comme courtier d'assurances de groupe pour ses employés Canada Life depuis 1995 et désirait ajouter des éléments à sa police actuelle. La compagnie Sigouin Financial Group Inc. a été choisie, entreprise qui appartient au fils du maire Roger Sigouin, c'est pourquoi ce dernier s'est retiré de la salle du conseil municipal lorsque les élus ont accepté ce contrat. Un groupe d'évaluation composé

de l'administrateur en chef, la trésorière, la direction des ressources et la préposée aux payes avait la tâche d'évaluer les soumissions selon des critères précis. Les couts estimés pour 2023 avec le plan actuel sont de 428 063 \$.

Après l'appel d'offres, seulement deux propositions ont été reçues, puisque les autres compagnies ont énoncé que la Municipalité présentait un risque trop élevé

d'invalidité à long terme pour qu'elles puissent présenter une soumission. Parmi les deux assureurs, le meilleur résultat en pourcentage des critères requis rencontrés était celui de la compagnie Sigouin Financial Group Inc. avec 74 %. L'assureur Canada Life Insurance Company a eu un résultat de 69 %. Les deux compagnies garantissaient le taux pour deux ans avec un cap de 15 % pour les deux premiers renouvellements.

Avec les ajustements à divers items de la police d'assurance, le prix proposé par Sigouin Financial Group Inc. était de 336 176 \$ tandis que celui de l'assureur Canada Life était de 460 755 \$. Le groupe d'évaluation a donc recommandé d'aller de l'avant avec la proposition de Sigouin Financial et d'entamer une entente de trois ans avec le fournisseur d'assurances, incluant l'option de renouvellement pour deux autres années.

Le français dans certains examens professionnels laisse à désirer en Ontario

Par Émilie Gougeon-Pelletier, IJL - Réseau.Presse - Le Droit

La piètre qualité de la version française de l'examen d'accréditation des préposés aux soins médicaux spécialisés a menacé le cheminement professionnel de deux étudiantes, affirme le commissaire aux services en français. Le commissaire aux services en français de l'Ontario, Carl Bouchard, a dévoilé jeudi son rapport annuel.

Dans ce document d'une soixantaine de pages, il explique que son bureau a reçu 386 cas entre le 1er octobre 2022 et le 30 septembre 2023.

C'est le plus grand nombre de

plaintes faites auprès du commissaire aux services en français depuis que ce bureau a été placé sous celui de l'Ombudsman de l'Ontario, en 2019.

De ces plaintes, 115 portent sur le refus du gouvernement Ford de financer l'Université de Sudbury, un projet qui vise à créer une université « par et pour » les francophones, le 30 juin dernier.

Le bureau de l'Ombudsman dit qu'il examine « de près » ces plaintes, mais Carl Bouchard a soutenu en point de presse qu'il s'agit d'une « décision de financement qui appartient au

gouvernement de l'Ontario ».

Ainsi, ses mains sont liées; il ne peut pas intervenir dans le cadre de ces plaintes. « Ça me fend le cœur », a réagi la députée franco-ontarienne du Nord, France Gélinas.

Cette dernière est convaincue que si l'Unité des services en français était indépendante de l'Ombudsman, Carl Bouchard aurait plus de pouvoirs dans ce genre de dossiers, « comme c'était le cas avec François Boileau ».

Par ailleurs, environ 55 % des dossiers traités ont concerné des services en personne et par téléphone dans les organisations provinciales assujetties à la Loi sur les services en français.

Plusieurs erreurs

Parmi la trentaine d'exemples de cas récités dans le rapport, Carl Bouchard cite notamment celui de deux étudiantes francophones du Nord ontarien qui ont contacté son bureau pour lui « faire part de leurs inquiétudes face à la qualité de la version française de l'examen d'accréditation des préposés aux soins médicaux spécialisés d'urgence de l'Ontario ».

Selon ces deux futures professionnelles de la santé, la version française de l'examen comportait des erreurs de grammaire et de contexte. « Ces erreurs affectaient la compréhension du texte et menaçaient leur cheminement professionnel », affirme le commissaire.

« Les étudiantes nous ont dit craindre qu'un échec potentiel ait un impact négatif sur leurs carrières », écrit Carl Bouchard.

Pressée de rejoindre le marché du travail, l'une des francophones a décidé de faire son examen en anglais, explique-t-il. « Afin de pouvoir comprendre le matériel de langue anglaise, elle a dû payer pour s'inscrire à des formations supplémentaires. »

C'est « malheureux » que des gens comme cette étudiante soient forcés de se tourner vers l'anglais, regrette le commissaire Bouchard, qui dit faire tout en son pouvoir pour éviter que ce scénario se reproduise.

La pénurie de main-d'œuvre en santé dans le nord de l'Ontario a d'ailleurs été soulevée par le vérificateur général.



LOUNGÉ
HEARST LEGION BR 173

1131 rue Front

1131 Front St.

Heures d'ouverture :

Jeudi 17 h

Vendredi 16 h

Samedi 16 h

Opening hours:

Thursday 5 pm

Friday 4 pm

Saturday 4 pm



(RPF) Le dimanche 3 décembre avait lieu la journée portes ouvertes à l'École catholique Ste-Anne. En moins de deux heures, le personnel scolaire a accueilli plus de 200 personnes. La directrice, Émilie Baillargeon Beger, est contente du succès qu'a connu l'événement. Les enfants de la communauté ont eu la chance de rencontrer le Père Noël et la Mère Noël, bricoler, décorer un biscuit en pain d'épice et s'amuser dans les différents locaux de l'école.

Le bar de la Légion change de look et de nom

Par Renée-Pier Fontaine

C'était la grande réouverture du sous-sol de la Légion de Hearst la fin de semaine passée, après une fermeture forcée d'un an à la suite d'un dégât d'eau qui avait grandement endommagé le local. Plus d'une soixantaine de personnes se sont déplacées pour la grande réouverture et ont vu tous les changements qui ont été apportés dans la pièce. Le maire Roger Sigouin était sur place pour la coupe du ruban rouge et Pierre Richard, directeur général de la Caisse Alliance, s'y est aussi rendu pour remettre en main propre le chèque du don de 60 000 \$ que l'institution a remis à la Légion de Hearst pour les aider dans ce projet de rénovation.

Un nouveau look amène une nouvelle appellation. Ce qui jadis était tout simplement le bar de la Légion, se nomme maintenant « Ô Lounge Hearst Legion Br 173 ». Manon Longval explique : « C'est dans le "lounge" des vétérans, on a pensé que ce serait super le fun d'y donner un nom, et que ça porte un nom



Photo Northern Lights Photography

aussi. On lui a donné le nom "Ô Lounge" pour que les gens aient un endroit à nommer quand ils sortent. C'est le lounge des vétérans dans les vieilles traditions, c'est-à-dire que c'était le lieu de rencontre où ils se rassemblaient. De nos jours, il y a moins de vétérans, mais ils viennent toujours et ça reste que la Légion c'est leur maison. »

La lecture des nouveaux règlements a également été faite. Parmi ceux-ci, on note un changement en ce qui a trait au règlement sur le port

de couvre-tête (chapeau, casquette, tuque, etc.). Mme Longval indique qu'auparavant le port d'un chapeau était interdit, en respect pour les vétérans, maintenant le port du chapeau est permis seulement pendant les heures d'ouverture régulières du lounge. Pendant les événements reliés à la Légion, il sera encore interdit de porter un chapeau comme le veut la tradition. L'objectif est d'inciter la population à s'y rendre pour prendre un verre, après le travail ou bien après des pratiques de sport.

Une nouveauté au bar est l'ajout d'un téléviseur de 75 pouces apposé au mur pour écouter des matchs sportifs : un don de H.A.S.T.O. Les membres de la Légion souhaitent s'abonner aux services de diffusion de hockey en ligne pour pouvoir suivre les parties des équipes locales lorsqu'elles jouent à l'extérieur de la ville. « Il peut y avoir de la musique, dépendamment de la clientèle qu'on va avoir. C'est un endroit tranquille et une ambiance chaleureuse. C'est la place idéale pour un petit 5 à 7 entre collègues enseignants pour décompresser de leur semaine passée avec les élèves », conclut-elle en riant.

La table de billard et le jeu de dards sont encore disponibles, mais la table de shuffleboard n'y est plus. Les heures d'ouverture restent les mêmes : les jeudis à partir de 17 h, les vendredis et les samedis à partir de 16 h. L'endroit est réservé aux personnes de 19 ans et plus.

La Ville de Hearst emprunte une Zamboni en attendant la neuve

Par Renée-Pier Fontaine

La surfaceuse du Centre récréatif Claude-Larose devait être remplacée en raison de son âge et des bris mécaniques qui survenaient souvent pour une Zamboni électrique neuf. Mais, le nouvel équipement tarde à arriver.

La Ville a procédé à la commande en mai 2022 d'une nouvelle surfaceuse de glace. À ce jour, la date de livraison est prévue pour février 2024. Entretemps, les employés effectuent de plus en plus fréquemment des réparations aux deux machines disponibles et les pièces sont parfois introuvables, surtout pour la surfaceuse de réserve qui est âgée de 30 ans. Afin d'assurer les services aux utilisateurs des patinoires, les

employés doivent utiliser le véhicule de réserve plus fréquemment. Le balayage des bandes et la distribution de l'eau à la surface de la patinoire effectués par cette machine laissent à désirer. Après plusieurs discussions, la compagnie ayant vendu la nouvelle Zamboni a accepté de prêter gratuitement une surfaceuse neuve, et ce, jusqu'à la livraison de la nouvelle Zamboni électrique. Elle a été livrée le 6 décembre dernier et la Ville a dû s'engager à payer les frais de transport de 1750 \$.

Le maire Sigouin demande à la population d'être patiente, puisque même avec cette nouvelle surfaceuse, il se peut que les employés de l'aréna rencontrent des embûches.

Par exemple, le weekend dernier, la surfaceuse a manqué de propane sur la glace, ce qui a endommagé la surface. Le conseiller Nicolas Picard affirme que la surfaceuse

fonctionne au propane, ce qui engendre des défis, mais que les employés s'assureront que le réservoir est toujours bien rempli avant l'utilisation.



La Caisse Alliance de Hearst a remis un montant de 60 000 \$ à La Légion royale Canadienne de Hearst pour la réparation du sous-sol où se trouve la portion bar de l'établissement.

Photo Northern Lights Photography

JOURNÉE D'APPRÉCIATION !

CE VENDREDI 15 DÉCEMBRE 2023

ENEZ NOUS VOIR CHEZ HEARST LUMBER

15 % sur toute la marchandise à prix régulier en magasin

Café et sucreries seront servis.

Essayez de trouver « Rudolph » !

Centre de Rénovation

Home
hardware

705 362-4325
720 George Street
Hearst ON

Traite humaine : l'Ontario veut mettre fin au fardeau financier des survivantes

Par Émilie Gougeon-Pelletier, IJL - Réseau.Presse - Le Droit

Les victimes de la traite des personnes qui réussissent à s'en sortir sont souvent vite rattrapées par un fardeau financier qui peut les suivre pendant des décennies. Face à cet enjeu, l'Assemblée législative de l'Ontario a adopté cette semaine le projet de loi de Lucille Collard visant à protéger les survivantes de la traite des personnes contre les dettes contractées sous la contrainte.

Il est peu rare que les proxénètes et les agresseurs fassent des achats considérables au nom de leurs victimes, comme des véhicules, des marges de crédit ou des prêts étudiants.

Se trouver un logement, par exemple, peut donc être encore plus difficile pour une survivante qui a été victime d'une telle fraude. Mais mercredi, les élus ontariens ont adopté à l'unanimité un projet de loi qui « interdira le recouvrement de créances liées à des dettes contractées sous la contrainte et assurera qu'on n'en tient pas compte dans la décision de fournir ou non des services ou produits de crédit ».

La nouvelle loi devrait permettre aux survivantes d'obtenir une

carte de crédit, un prêt étudiant ou une hypothèque, par exemple, en dépit des dettes qui ont été contractées en leur nom alors qu'elles étaient sous la contrainte.

Collaboration

Ce document législatif, initié par la députée libérale d'Ottawa-Vanier, Lucille Collard, était coparrainé par tous les partis politiques de l'Assemblée législative de l'Ontario.

La progressiste-conservatrice Laurie Scott, le néodémocrate Chris Glover et le chef du Parti vert, Mike Schreiner, ont déposé ce projet de loi à l'unisson avec Lucille Collard en novembre 2022. La députée libérale d'Ottawa-Vanier avait déposé une première version de ce projet de loi avant les élections provinciales de juin 2022, mais n'avait pas eu assez de temps pour obtenir suffisamment d'appuis en chambre, et il est mort au feuillet.

« Quand je l'ai redéposé, je me suis dit que cette fois, j'allais aller chercher les appuis nécessaires, soutient la Franco-Ontarienne. Cette collaboration, c'est vraiment la mise en œuvre d'une de mes valeurs à moi, soit celle de la

collaboration. J'ai toujours cru qu'il fallait voir au-delà de la partisanerie. »

En plus d'être un moment de « fierté » que vit Lucille Collard, l'adoption de ce projet de loi est aussi exceptionnelle, note-t-elle.

Depuis que le gouvernement progressiste-conservateur de Doug Ford est arrivé au pouvoir en 2018, les projets de loi déposés par l'opposition qui finissent par être adoptés sont rarissimes.

La seule fois où un projet de loi déposé par quatre membres d'un parti différent a obtenu la sanction royale, c'était en 2021, lors de la proclamation du mois d'août comme le Mois de l'émancipation. Depuis que le gouvernement Ford est en poste, un seul autre projet de loi où deux partis ont collaboré a été adopté : la Loi de 2019 sur le stationnement réservé à la recharge des véhicules électriques. Le député conservateur Lorne Coe et le chef vert, Mike Schreiner, avaient collaboré pour interdire aux propriétaires de véhicules qui ne sont pas électriques de se stationner dans des espaces réservés pour la recharge.

Lucille Collard espère maintenant

que la province « fera tout en son pouvoir » pour assurer que l'entrée en vigueur de la nouvelle loi « se fasse sans délai ».

« Je vais les talonner jusqu'à ce que toutes les mesures soient en place », insiste-t-elle.



La députée libérale d'Ottawa-Vanier avait déposé une première version de son projet de loi avant les élections provinciales de juin 2022, mais n'avait pas eu assez de temps pour obtenir suffisamment d'appuis en chambre, et il est mort au feuillet. (Archives Le Droit, Simon Séguin-Bertrand)

L'émission du Père Noël est de retour à

CINN911

Les enfants pourront parler au Père Noël les mardis et jeudis du mois de décembre, de 16 h 30 à 17 h.
14, 19 et 21 décembre



LE SOLDE D'AVANT NOËL

Économisez gros sur nos essentiels des Fêtes

Émissions présentées par
le Canadian Tire de Hearst

JOUR DE PRIME
Récompenses Trivangle
Trivangle Rewards
BONUS DAY

JEUDI 7 DÉCEMBRE
THURSDAY, DEC. 7

Dépensez 200 \$+ sur presque tous les articles et obtenez
Spend \$200+ on almost everything and collect

20X
SOIT THAT'S 8%
l'Argent CT[®] en prime
Bonus CT Money[™]

30X
SOIT THAT'S 12%
l'Argent CT[®] au total
Total CT Money[™]
en magasin et en ligne
in-store and online

*Achats avant taxes. Des conditions s'appliquent.
*Pre-tax purchase. Conditions apply.

*Le min. de 200 \$ de dépenses s'applique au montant avant taxes sur l'offre pour une transaction sur des articles qui donnent droit à l'Argent CT. Détails à l'intérieur de la couverture arrière.
*Min. \$200 spend is on the pre-tax amount on the same tender and for a single transaction on items that earn CT Money. See inside back page for details.



IL NE RESTE QUE **2** SEMAINES

Unir leurs forces afin de créer un événement pour femmes

Par Renée-Pier Fontaine

Depuis quelques années, la culture du bien-être personnel prend de l'ampleur et de plus en plus de femmes décident de s'accorder du temps personnel afin d'offrir une meilleure version d'elles-mêmes à leur entourage. Un groupe de femmes de Hearst ont donc uni leurs forces dans le but de créer un événement pour en aider d'autres à décrocher de la routine quotidienne.



Chantal Côté, une enseignante de métier, fraîchement retraitée, s'est engagée à aider les femmes de sa communauté comme projet de retraite. Elle désire créer un espace et un temps pour que chacune puisse prendre soin d'elle, autant le corps physique, que le mental, l'âme et l'esprit. Connaissant un peu Marie-Pier G. Morin, Chantal l'a approchée pour lui parler de cette journée qu'elle avait en tête, et lui demander de participer à la planification. « L'enthousiasme qu'elle avait a été un cadeau pour moi. Je lui ai dit que nous pourrions communiquer avec Mylène (Coulombe) pour qu'elle

embarque avec nous. Et depuis, c'est presque magique pour moi ce qui se passe », dit Mme Côté.

Ayant grandi dans une famille qui se dévouait aux autres, la fibre d'entre-aide l'a toujours habitée. Chantal suit donc les traces de sa mère et de ses grands-parents Villeneuve pour donner un peu d'elle-même, croyant avec ferveur que lorsqu'on donne, on reçoit au centuple.

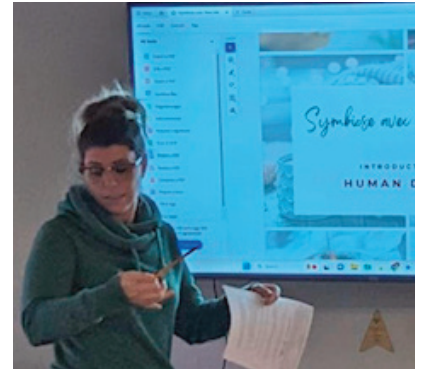
Marie-Pier G. Morin œuvre dans le domaine du marketing, elle s'est chargée de faire la promotion en créant du contenu pour les réseaux sociaux. Elle désirait toutefois ajouter à la journée un atelier qu'elle aime beaucoup partager au sujet du design humain. « Moi, c'est vraiment l'entrepreneuriat qui m'a amenée là; si ça n'avait pas été de ça, je n'aurais probablement pas su ce que c'était. J'étais vraiment une coach dévouée envers mes clientes, et en voyant que certaines avaient de meilleurs résultats que d'autres je me suis questionnée. C'est à ce moment que j'ai pris un virage et explorer le développement personnel. »

Chantal Côté s'intéresse aux différentes cultures et elle a intégré dans ses ateliers des éléments qu'elle a appris avec le temps. Maintenant certifiée praticienne en thérapie sonore, elle donne aussi des séances privées de voyage sonore. Ayant été très malade il y a quelques années, Chantal voit cet événement comme un cadeau puisqu'elle a pu redécouvrir le chant et la musique.

Elle s'est jointe à un groupe de femmes de l'extérieur de la ville, qui se réunissent pour chanter en jouant des instruments de musique. Maître Reiki, Chantal croit en l'énergie et au bien-être que le son peut avoir sur les individus. « Ma grand-mère Villeneuve chantait, mon père jouait d'un instrument de musique, donc la musique a toujours fait partie de ma vie. Moi, quand je chante, mon âme est heureuse! C'est ce que je veux faire vivre. »

Mylène Coulombe-Gratton est la propriétaire du INN The North. Elle s'est impliquée dans le projet pour partager les services de son établissement en dehors du contexte de location de chambres pour la nuit. Elle adore la nature, et l'une des activités de la journée consistait à marcher en forêt dans les sentiers derrière son entreprise. « C'est la deuxième retraite que j'organise en collaboration avec d'autres femmes. La première, c'était une retraite avec un séjour, mais je suis contente de pouvoir montrer qu'on peut aussi louer la salle pendant le jour quand je n'ai pas de clients. »

En mettant leurs qualités et leurs énergies ensemble, il en résulte une journée magique, selon elles. Marie-Pier se dit très dévouée de sa personne, elle qui aime le milieu de l'entrepreneuriat, met beaucoup d'importance sur l'état d'esprit des femmes. « Une femme qui est bien et en paix avec elle-même, ça se ressent partout autour d'elle. Ses relations iront



mieux, même au travail. Je veux aussi donner une voix à celle qui n'en a pas, donner ses idées, ses limites, etc. »

En tant qu'entrepreneure, Mylène trouve qu'il a un lien entre exprimer ses idées et le marketing. Elle explique que toutes les responsabilités qui viennent avec une entreprise sont la clé du succès. « C'est difficile parfois, on travaille de la maison, on crée nos propres horaires et on est responsable de notre revenu. Il y a des temps plus morts par exemple, et un événement comme celui-ci, ça me rappelle à une routine et ça m'aide beaucoup personnellement. Pour que ton entreprise aille bien, il faut que tu sois bien et que tu aies un esprit propre un peu », ajoute-t-elle.

L'événement a réuni une dizaine de femmes qui désiraient vivre de nouvelles expériences, être dans le moment présent, dans l'ouverture et la réception. Le trio de femmes compte bien recommencer et organiser une journée similaire, en suivant les rétroactions qu'elles ont reçues.



Rabais avant Noël

disponible jusqu'au 22 décembre

Abonnement d'un an

120 \$ à nos bureaux

172 \$ par la poste



ABONNEMENT JOURNAL LE NORD 2024

La Corporation de la Ville de Hearst

925, rue Alexandra, Sac postal 5000,
Hearst ON P0L 1N0
Tél: 705 362-4341 - Téléc.: 705 362-5902
courriel: townofhearst@hearst.ca



The Corporation of the Town of Hearst

925 Alexandra Street, Postal Bag 5000,
Hearst ON P0L 1N0
Tel: 705-362-4341 - Fax.: 705-362-5902
Email: townofhearst@hearst.ca

HORAIRE DU TEMPS DES FÊTES

Hôtel de Ville

lundi et mardi	25 et 26 décembre 2023	fermé
mercredi à vendredi	27 au 29 décembre 2023	8h30 à 16h30
lundi et mardi	1 et 2 janvier 2024	fermé
mercredi à vendredi	3 au 5 janvier 2024	8h30 à 16h30

Heures d'ouverture de l'Hôtel de Ville
lundi au vendredi de 8h30 à 16h30

Site d'enfouissement

samedi	23 décembre 2023	8h à 17h
lundi et mardi	25 et 26 décembre 2023	fermé
samedi	30 décembre 2023	8h à 17h
lundi et mardi	1 et 2 janvier 2024	fermé

****Informations importantes sur la collecte des déchets et recyclage****

La collecte de recyclage du lundi 25 déc. aura lieu le vendredi 22 déc. 2023

La collecte de recyclage du mardi 26 déc. aura lieu le mercredi 27 déc. 2023

La collecte de déchets du lundi 1 janv. aura lieu le vendredi 29 déc. 2023

La collecte de déchets du mardi 2 janv. aura lieu le mercredi 3 janv. 2024

Placez les conteneurs approuvés en bordure de la rue après 17h la veille de votre jour de collecte ou avant 6h le jour même.

Heures d'ouverture du site d'enfouissement
lundi au vendredi de 9h à 19h
samedi de 8h à 17h

Piscine Stéphane-Lecours

La Piscine Stéphane-Lecours demeure fermée pour réparations.

Centre récréatif Claude-Larose

Location de glace pour la journée même au coût de 47\$ pour 50 minutes.

dimanche	24 décembre 2023	8h à 12h
lundi et mardi	25 et 26 décembre 2023	fermé
dimanche	31 décembre 2023	8h à 16h
lundi et mardi	1 et 2 janvier 2024	fermé

Bibliothèque publique de Hearst

lundi & mardi	25 et 26 décembre 2023	fermée
lundi & mardi	1 et 2 janvier 2024	fermée

Heures d'ouverture de la Bibliothèque publique de Hearst
lundi au jeudi de 9h30 à 17h
vendredi de 9h30 à 19h
samedi de 9h30 à 16h

Stationnement de nuit défendu sur les rues de la ville du 1er novembre au 15 avril, entre minuit et 7h.

HOLIDAY SEASON SCHEDULE

Town Hall

Monday & Tuesday	December 25 & 26, 2023	closed
Wednesday to Friday	December 27 to 29, 2023	8:30 a.m. to 4:30 p.m.
Monday & Tuesday	January 1 & 2, 2024	closed
Wednesday to Friday	January 3 to 5, 2024	8:30 a.m. to 4:30 p.m.

Hours of operation of Town Hall
Monday to Friday from 8:30 a.m. to 4:30 p.m.

Landfill Site

Saturday	December 23, 2023	8:00 a.m. to 5:00 p.m.
Monday & Tuesday	December 25 & 26, 2023	closed
Saturday	December 30, 2023	8:00 a.m. to 5:00 p.m.
Monday & Tuesday	January 1 & 2, 2024	closed

****Important information on garbage and recycling collection****

Recycling collection of Mon., Dec. 25 will be made on Fri., Dec. 22, 2023

Recycling collection of Tues., Dec. 26 will be made on Wed., Dec. 27, 2023

Waste collection of Mon., Jan. 1 will be made on Fri., Dec. 29, 2023

Waste collection of Tues., Jan. 2 will be made on Wed., Jan 3, 2024

Place approved containers at the curb after 5:00 p.m. the evening prior to your collection day or no later than 6:00 a.m. on collection day.

Hours of operation of the municipal landfill site
Monday to Friday from 9:00 a.m. to 7:00 p.m.
Saturday from 8:00 a.m. to 5:00 p.m.

Stéphane Lecours Swimming Pool

The Stéphane Lecours Swimming Pool remains closed for repairs.

Claude Larose Recreation Centre

Same day ice rental at a cost of \$47 for 50 minutes.

Sunday	December 24, 2023	8:00 a.m. to 12:00 p.m.
Monday & Tuesday	December 25 & 26, 2023	closed
Sunday	December 31, 2023	8:00 a.m. to 4:00 p.m.
Monday & Tuesday	January 1 & 2, 2024	closed

Hearst Public Library

Monday & Tuesday	December 25 & 26, 2023	closed
Monday & Tuesday	January 1 & 2, 2024	closed

Hours of operation of the Hearst Public Library
Monday to Thursday from 9:30 a.m. to 5:00 p.m.
Friday from 9:30 a.m. to 7:00 p.m.
Saturday from 9:30 a.m. to 4:00 p.m.

Overnight parking prohibited on any street from November 1st to April 15th between midnight and 7 a.m.

Joyeuses Fêtes et Bonne Année!
Happy Holidays and Happy New Year!

L'Ombudsman de l'Ontario lance une enquête sur le ministère de l'Éducation

Par Émilie Gougeon-Pelletier, IJL - Réseau.Presse - Le Droit

Le chien de garde de l'Ontario a annoncé lundi qu'il lance une enquête systémique après avoir reçu plusieurs plaintes liées aux programmes d'aide financière directe offerts par le ministère de l'Éducation.

Peu avant la pandémie de COVID-19, dans la foulée de la grève des travailleurs de l'éducation, le ministre de l'Éducation, Stephen Lecce, a mis sur pied une aide financière envoyée directement aux parents.

Quelques semaines plus tard, quand la pandémie mondiale a forcé la fermeture des écoles, d'autres programmes similaires ont été lancés pour soutenir les familles et l'apprentissage de leurs enfants.

L'Ombudsman Paul Dubé affirme avoir reçu environ 200 plaintes depuis 2020 concernant les différents programmes de paiement du ministère de l'Éducation, dont une douzaine faites par des parents « à qui l'on a refusé de verser l'aide financière pour leurs enfants à charge parce que quelqu'un d'autre avait présenté une demande avant eux ».

Il indique que son bureau a

« entendu des témoignages troublants de parents qui non seulement se sont vu refuser un soutien financier pour les enfants dont ils avaient la garde, mais aussi qui n'ont pas pu savoir à qui l'argent avait été versé ».

Certains de ces parents avaient la garde exclusive ou encore des ordonnances de protection à l'encontre de l'autre parent, souligne l'Ombudsman.

« D'autres ont découvert qu'un membre de la parenté n'ayant aucun rôle dans la garde de l'enfant avait réclamé l'argent et qu'il n'y avait aucun recours pour le récupérer », déplore le chien de garde de l'Ontario.

L'Ombudsman est un officier indépendant et impartial de l'Assemblée législative de l'Ontario. Il examine et règle des plaintes à propos des organismes gouvernementaux de la province.

Paul Dubé mènera son enquête pour déterminer la façon dont les demandes ont été traitées, affirme-t-il, pour évaluer « l'équité, la transparence et l'administration générale des programmes ».

Parmi les programmes cités par l'Ombudsman figurent ceux

intitulés « Soutien aux parents », « Soutien aux familles », « Soutien aux apprenants » et « Prestation ontarienne pour les enfants en raison de la COVID-19 ».

L'Ombudsman ne s'est pas fixé d'échéancier pour son enquête, mais il la complètera le plus rapidement possible, a-t-il précisé dans un communiqué.

Le ministère de l'Éducation assure qu'il travaillera avec le bureau de l'Ombudsman pendant son examen.

« Bien que nous apprécions pleinement les conseils du Bureau de l'Ombudsman de l'Ontario, nous sommes fiers d'avoir versé des programmes de paiements directs à 2,2 millions d'étudiants et de familles partout en Ontario, fournissant ainsi le soutien financier nécessaire à un moment critique », a fait savoir la porte-parole du ministère, Isha Chaudhuri.



Les sorties de route se multiplient sur les routes 11 et 17. Cette semaine, un conducteur de poids lourd semble avoir perdu le contrôle de son véhicule sur la voie ferrée de la route 11 à la sortie ouest de Hearst. Le véhicule circulait d'est en ouest et a traversé la voie en sens contraire pour se retrouver directement dans le décor, brisant l'affiche publicitaire de Sam's Mini Mart. Photo de Mickaél Mc Innis

PROMOTION DE DÉCEMBRE

Obtenez du financement à 0%
jusqu'à 60 mois sur nos camions
1500 Chevrolet et GMC 2023 en stock



et recevez 1000\$ d'Expert dollars
à être utilisé en magasin avec
l'achat de camion 23/24

- Offre non valide avec le prix
préférentiel
- Quelques conditions
s'appliquent

@ExpertChevroletBuickGMC
705-362-8001

DECEMBER PROMOTION

Get 0% financing up to 60/mth
term deal on our 2023, Chevrolet
and GMC light-duty pickup in stock



and receive a bonus of \$1000 Expert
dollars to be used in any of our
departments with the purchase of a
23/24 pickup truck

-This offer does not apply to the
preferred pricing deal
- Some conditions apply

@ExpertChevroletBuickGMC
705-362-8001



Si les routes pouvaient parler – partie 5/5

Par Renée-Pier Fontaine - IJL - Réseau.Presse - journal Le Nord

Pour le 100e de la Ville de Hearst, plusieurs activités en lien avec l'histoire de la capitale de l'original ont été organisées par des sous-comités. L'un d'entre eux a eu l'idée de faire un parcours, style rallye, dans lequel les gens pourraient découvrir l'origine historique des noms donnés à certaines rues de la municipalité.

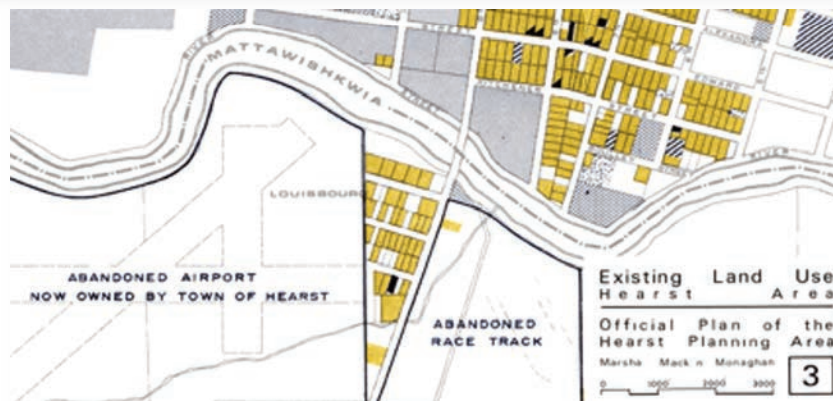
Le choix des rues qui allaient figurer dans le rallye a été réalisé dans l'optique de toucher des catégories différentes de l'histoire de la Ville, qui font ce qu'elle est aujourd'hui.



Avion : Archives municipales de la Ville de Hearst

Terrain d'aviation

Les rues Cessna, Piper et Beaver (maintenant la rue Hallé) portent le nom de petits avions nord-américains de l'époque. L'emplacement de ces rues était autrefois utilisé comme piste d'atterrissage d'urgence, communément appelée « champ



The official plan of Hearst, Marshall Macklin Monaghan Limited, s.d. [1980]. Disponible au Centre d'archives de la Grande Zone argileuse, collection CAGZA.

d'aviation » ou « terrain d'avion de Louisbourg ».

Déoulant d'un projet national de création d'emplois pendant la crise économique qui sévissait au pays dans les années 1930, les pistes d'atterrissage ont notamment été utilisées par les avions militaires au cours de la Deuxième Guerre mondiale. Par la suite, elles ont été utilisées par les avions du Département des Terres et forêts de l'Ontario (ministère des Richesses naturelles et des Forêts de l'Ontario), par des avions militaires américains établis à leur base militaire de Pagwa qui venait chercher des ravitaillements. Même des avions privés de commerces, de chasse et de plaisance y sont passés. Selon les registres de la Ville, plusieurs personnes de la région ont obtenu leur licence de pilote sur ces pistes.

Deux pistes étaient disponibles pour les atterrissages et on retrouvait des hangars d'avion à l'emplacement actuel de la Maison Renaissance sur la rue Hallé. La mise hors service des pistes s'est faite pendant les années 1950 et 1960; les hangars ont aussi été

démolis à cette époque. Ce n'est qu'en 1981 que Hearst établira un vrai aéroport, situé sur un terrain plat, partiellement défriché sur les berges du lac Johnson.

Ce terrain jadis connu pour l'aviation est maintenant transformé : on y retrouve les deux bassins de sédimentation, la grande glissade l'hiver, le parc Léger avec son terrain de baseball et même La Maison Verte.

Un petit tour à Louisbourg

Près de la rue Cessna, la route qui traverse ce que les résidents de Hearst appellent communément Louisbourg se nomme La Petite Gaspésie. Son nom provient de l'appellation populaire d'autrefois. Selon Laurent Vaillancourt, on disait que c'était Mgr Pierre Grenier, vicaire général et curé, qui avait baptisé ce chemin ainsi et que tout le monde disait « allons faire le tour de la Gaspésie » à une époque.

C'est peut-être par nostalgie que l'expression « faire le tour de la Gaspésie » était populaire parmi la population issue du Québec, leur rappelant la route 132, au bord de la mer. Dans son texte, M. Vaillancourt mentionne que le chemin longeait la voie ferrée et la rivière à partir de la route 11 avant de remonter vers le sud pour rejoindre la route 583, en direction de Jogues. « Tout ça, c'était bien avant la construction du pont de la route 11. On raconte que par temps sec, lorsque la rivière Mattawishkwia était à son plus bas niveau, les

chevaux et les carrioles pouvaient y passer », écrit Laurent Vaillancourt. Il décrit aussi la romance qu'inspirait la route, un endroit bien connu pour les baisers d'adolescents.

De nos jours, le chemin La Petite Gaspésie a un différent tracé. Une voie de contournement pour les camions à billots a été construite dans les années 1980. Depuis, le chemin change de nom dès que l'intersection de La Petite Gaspésie et du chemin Bégin sont traversés. La sortie de La Petite Gaspésie adonnant sur la route 11 était devenue trop dangereuse avec le chemin de fer et la circulation qui passe sur le pont. La Municipalité a décidé d'en faire un cul-de-sac et la portion de route plus près de la rivière s'arrête maintenant à l'édifice qui servait de bureau à l'entreprise forestière Levesque Lumber dans les années 80. Dans un gros projet de modernisation, les frères Levesque ont construit une nouvelle scierie sur le chemin La Petite Gaspésie en 1978. L'entreprise a fermé ses portes en 1992 et depuis, les bureaux ont été transformés en appartements, la scierie a été démantelée, le terrain est resté vague et « contaminé ». Au bord du chemin, un ancien parcours semble toujours faire le tour de la propriété qui est en fait utilisé l'hiver comme sentier de motoneige.

« Hearst compte peu de rues dont l'appellation est directement inspirée des lieux géographiques comme le chemin La Petite Gaspésie et le chemin Gaspésie. Il y a la promenade Riverside, le chemin de l'aéroport et celui du lac Johnson dont les noms nous disent bien où ils mènent », écrit M. Vaillancourt. Il y a aussi l'Allée du cimetière, qui mène à celui-ci et la rue Algoma qui fait référence au nom du district auquel Hearst appartenait avant la création du district de Cochrane. Elle menait directement au chemin de fer de l'ACR (Algoma Central Railway).



Ferme Lachance, établie sur chemin La Petite Gaspésie



Route qui longe la rivière, de Renée-Pier Fontaine



Dans le temps comme dans le temps une chronique de Serge Morissette 1948 : La créativité des frères Veilleux en évidence

Avant les années 50, la plupart des jeunes gens qui vivent sur une ferme doivent parcourir de longues distances pour aller à l'école. Ce trajet se fait quelquefois en traineau tiré par des chiens ou des chevaux ou pour ceux qui peuvent se le permettre, en skis à la façon de nos compatriotes finlandais, et en raquettes lorsque la neige est molle, mais généralement c'est à pied que se fait l'aller-retour.

La distance à parcourir entre la demeure et l'école se situe généralement entre un mille s'il y a une école de campagne et jusqu'à sept ou huit milles si l'enfant doit se rendre jusqu'au village. C'est un trajet qui se fait malgré toutes les intempéries : les vents, la pluie, la neige, la noirceur, la boue et tous les imprévus d'un pays encore sauvage. De plus, la plupart des jeunes doivent faire ce trajet par eux-mêmes puisque maman doit rester à la maison avec les plus jeunes et papa est soit au chantier, loin de la maison, soit qu'il s'occupe de la ferme et des animaux depuis 4 ou 6 h du matin.

Pour se rendre à l'école, certains suivent la route s'il y en a une, d'autres prennent un sentier dans le bois, ou bien suivent le chemin de fer ou encore traversent les champs déjà défrichés. Ce n'est que plus tard que l'autobus scolaire (sous forme de motoneige) fait son apparition.

Pour les frères Veilleux, cependant, - Réginald 14 ans, Lionel 12 ans, Martial 11 ans et Noël 6 ans, - il y a une meilleure façon d'alléger cette tâche. À la fin de l'été, ils se construisent un petit *shack* et le trainent près de l'école, au village. Ils peuvent donc demeurer dans le *shack* durant les jours d'école, spécialement durant les intempéries, et retourner à la ferme lorsqu'ils le désirent. Malheureusement, le journal *Ottawa Citizen* rapporte que le 15 décembre 1948, un feu détruit le *shack* des frères Veilleux ainsi que les vêtements et la nourriture qui s'y trouvaient.

Les garçons sont donc obligés de retourner rejoindre leurs parents sur la ferme avec les huit autres frères et sœurs.

Photo : La famille de Philippe Veilleux, arrivée en 1923. Il s'agit de Georges Sr, Alphonse, Philippe, Bernadette et Stanislaus (Pit). Les frères Réginald, Lionel, Martial et Noël mentionnés dans le texte ci-haut sont les enfants de Georges Veilleux Sr. La photo provient du bouquin du 75^e anniversaire de la paroisse Notre-Dame de l'Assomption.



La famille de Philippe Veilleux, arrivée en 1923. Il s'agit de Georges Sr, Alphonse, Philippe, Bernadette et Stanislaus (Pit). Les frères Réginald, Lionel, Martial et Noël mentionnés dans le texte ci-haut sont les enfants de Georges Veilleux Sr. La photo provient du bouquin du 75^e anniversaire de la paroisse Notre-Dame de l'Assomption.

Campagne du BAS DE NOËL 2023

Du 1^{er} au 22 décembre 2023 à midi,
magasinez chez l'un des commerçants
participants pour avoir la chance de gagner
un bas d'une valeur de **1800 \$!!**
Tirage le 22 décembre à 15 h 30

Organisé par les Médias de l'épinette noire

Le mâle alpha masculin, un mythe? **VRAI!**

Par Pascal Lapointe



À l'instar du polémiste Andrew Tate, plusieurs influenceurs encouragent les hommes à réclamer leur place au « sommet » et à « redevenir des mâles alpha ». Le *Détecteur de rumeurs* a toutefois constaté que ce concept qui nous vient des animaux n'est pas toujours bien compris.



Les origines

En zoologie, l'idée qu'un individu puisse dominer complètement son groupe n'est pas nouvelle. Par exemple, en 1802, l'entomologiste suisse Pierre Huber avait développé le concept de relations dominantes en observant... les bourdons. En 1921, le zoologiste norvégien Thorleif Schjelderup-Ebbe avait décrit comment certains poulets avaient un accès privilégié à la nourriture par rapport aux autres individus de leur groupe. C'est ce que rappelaient en 2022 des chercheurs qui soulignaient le centenaire de la théorie dite de la hiérarchie de dominance. C'est en 1947 que le spécialiste du comportement animal Rudolph Schenkel introduit le concept du mâle dominant ou de « l'animal alpha » dans sa description des relations d'une meute de loups en captivité. Le concept a été par la suite transposé chez les primates. C'est ainsi qu'en 1982, le primatologue Franz de Waal popularisait le terme dans son livre *Chimpanzee Politics : Power and Sex Among Apes*.

Au point où, en 1995, le président de la Chambre des représentants des États-Unis, le républicain Newt Gingrich, encourageait les jeunes républicains à lire ce livre. La consultante Naomi Wolf avait aussi évoqué le concept en 2000 dans le cadre de l'élection présidentielle américaine, selon le *New York Times*.

Enfin, plus tôt cette année, un reportage de *La Presse* nous apprenait que de nombreux influenceurs sur les réseaux sociaux incitaient maintenant les jeunes hommes à devenir des « mâles alpha » c'est-à-dire à affirmer leur autorité physique, matérielle et sexuelle.

Pas de vrai mâle alpha chez les loups

Or, l'étude de départ sur les loups portait sur des animaux en captivité, soulignait en 1999 le zoologiste David Mech. Les meutes étaient alors composées de loups adultes qui vivaient ensemble depuis plusieurs années.

Ce qui n'est pas du tout le cas des meutes qu'on retrouve dans la nature, a conclu David Mech en étudiant les loups de l'île d'Ellesmere, dans les Territoires du Nord-Ouest. Les meutes sont plutôt composées d'un père, d'une mère et de leurs petits nés dans les deux à trois dernières années. Une fois devenus adultes, les enfants du couple quittent la meute pour s'accoupler et former leur propre meute.

Selon David Mech, l'idée qu'un mâle alpha soit le chef d'une meute de loups du même âge est donc fautive. Le terme implique une dominance rigide basée sur la force, alors que le mâle et la femelle « dominants » dans ces cas sont en fait des parents.

Dans une autre étude publiée en 2002, David Mech a observé que le

pouvoir était divisé également entre le père et la mère pendant l'hiver.

Des mâles alpha empathiques chez les primates

Qu'en est-il des primates ? Dans une conférence TEDMED en 2017, le célèbre primatologue Franz de Waal déplorait que la vision populaire du « mâle alpha » soit devenue celle d'un intimidateur. Les livres populaires qui font la promotion du mâle alpha le présentent en effet comme un individu qui se bat contre ses opposants pour leur montrer qu'il est le chef. Cependant, cette description ne correspond pas du tout à ce qu'il avait lui-même observé dans ses études des chimpanzés. Chez eux, explique-t-il, le mâle alpha n'est pas nécessairement le plus fort, mais plutôt celui qui parvient à former des alliances avec les autres mâles et à gagner le soutien des femelles. Pour devenir mâle alpha, un chimpanzé doit se montrer très généreux en partageant sa nourriture et s'intéresser aux petits des femelles.

Une fois en place, le mâle alpha doit ensuite garder ses alliés heureux et s'assurer que de nouvelles coalitions menaçantes pour sa position ne se mettent pas en place. Une étude réalisée chez les singes bonobos en 2011 —qui sont d'ailleurs proches cousins de nous que le sont les chimpanzés— concluait même que les mâles alpha vivent autant de stress que les singes qui sont au bas de l'échelle sociale.

Le concept semble s'appliquer davantage aux singes capucins et aux gorilles : mais même dans ces cas particuliers, le portrait est rarement aussi simple. Le mâle dominant d'un groupe de gorilles, par exemple, fait également face à une « hiérarchie sociale » chez les femelles.

Autre nuance : chez les chimpanzés, ajoute Franz de Waal, pour maintenir l'harmonie au sein du groupe, les mâles alpha prennent souvent la défense des singes qui sont en marge du groupe. Une étude sur les chimpanzés publiée en 2010 a observé que les mâles alpha sont ceux qui vont « consoler » les membres en détresse.

Enfin, comme les observations chez les bonobos l'ont démontré ces dernières décennies, l'individu alpha n'est pas nécessairement un mâle (bien que ce soit le cas chez les chimpanzés). Une femelle est souvent à la tête de la communauté.

Verdict

Contrairement à la croyance populaire, il n'y a pas vraiment de mâle alpha dans les meutes de loups. Il y en a bel et bien chez les primates, mais son rôle, du moins chez les chimpanzés, est complètement différent de celui auquel aiment bien s'identifier les influenceurs masculinistes.

**RADIO
BINGO**

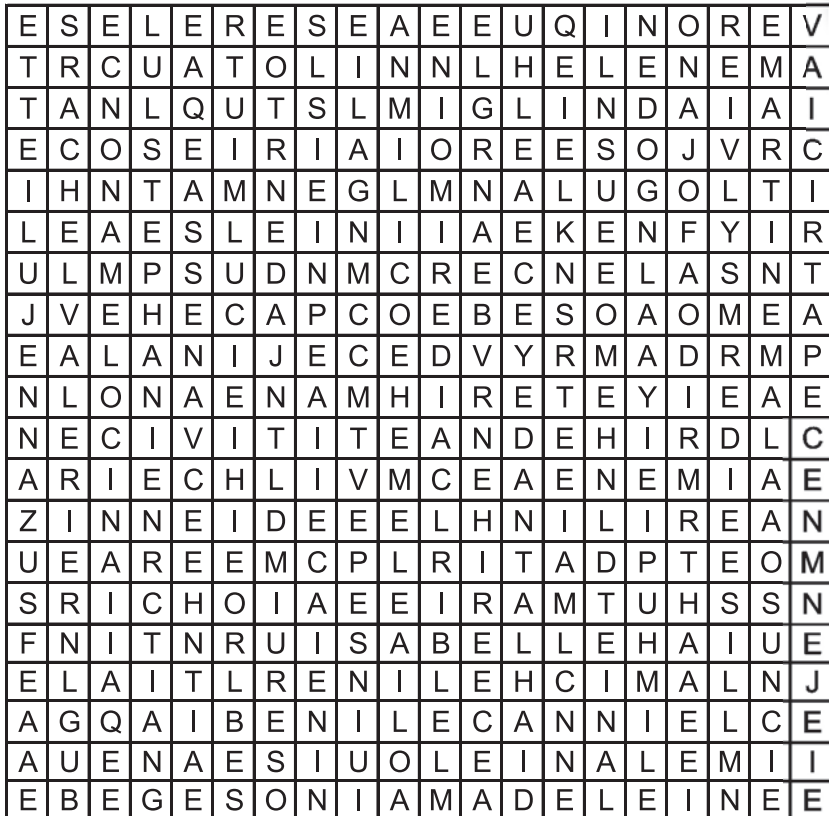


3000 \$
EN
PRIX

CINN91.1

Ne manquez pas le Radio Bingo de 3000 \$ en prix ce samedi 11 h sur les ondes de CINN 91.1

MOT CACHÉ



Thème : Prénoms féminins / 6 lettres

A	Émilie	Linda	R
Adèle	Emmanuelle	Louise	Rachel
Agathe	F	Lucie	Rita
Alice	Florence	M	Rosalie
Angèle	Francine	Madeleine	S
Annie	G	Manon	Simone
B	Gabrielle	Marie	Sonia
Béatrice	Geneviève	Martine	Stéphanie
Brigitte	H	Maryse	Suzanne
C	Hélène	Mélanie	Sylvie
Camille	I	Micheline	T
Carole	Isabelle	Monique	Thérèse
Catherine	J	Myriam	V
Céline	Jade	N	Valérie
Claudia	Josée	Nadia	Vanessa
Clémence	Juliette	Nathalie	Véronique
D	Justine	Nicole	
Delphine	K	Noémie	
Dominique	Karine	P	
E	L	Patricia	
Édith	Laurence	Pauline	

Le personnel et la direction de votre restaurant Rest-O-Poutine tient à remercier sa nombreuse clientèle pour votre appui en 2023.

Nous profitons de ce temps privilégié pour vous mentionner que Rest-O-Poutine sera fermé du 24 au 27 décembre, ouvert du 28 au 30, et fermé du 31 décembre au 2 janvier.

Nous serons de retour avec vous dès le 3 janvier avec autant de plaisir que pendant 2023. À chacun et chacune d'entre vous, un très Joyeux Noël et une Bonne Année!

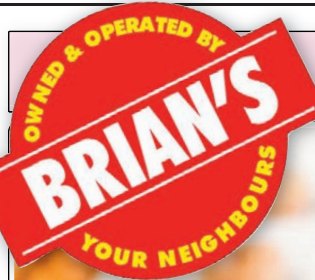
Situé au 25, 9e Rue à Hearst

Réservez votre repas dès aujourd'hui!
Appelez-nous **705 221-7679**
ou scannez le code QR :



Réponse du mot caché :

SOPHIE



BOULES AUX CHEERIOS^{MC} ET AU SIROP D'ÉRABLE

Ces boules de céréales simples sont pleines de croquant et saveur d'érable douce. Emballez-les pour un petit déjeuner ou une collation.



ÉTAPES DE PRÉPARATION

1. Dans un bol moyen, combiner les céréales Cheerios, l'avoine et les canneberges séchées.
2. Dans une casserole de 1 pinte (1 L), faire chauffer en remuant le beurre d'arachide, le sirop d'érable, le miel et le beurre à feu mi-élevé de 2 à 3 minutes ou jusqu'à consistance homogène. Retirer du feu et verser sur le mélange de céréales ; bien mélanger. Laisser refroidir 10 minutes, puis ajouter les grains de chocolat en remuant. Laisser refroidir jusqu'à ce que le mélange puisse être façonné en boules.
3. Former de 8 à 10 boules. Placer sur un plateau et réfrigérer 20 minutes. Conserver au réfrigérateur dans un contenant hermétique.

INGRÉDIENTS

- 1 tasse (250 mL) de céréales Cheerios^{MC}, légèrement broyées
- 1/2 tasse (125 mL) de gros flocons d'avoine
- 1/3 tasse (75 mL) de canneberges séchées
- 1/4 tasse (50 mL) de beurre d'arachide
- 3 c. à soupe (45 mL) de sirop d'érable
- 3 c. à soupe (45 mL) de miel
- 2 c. à soupe (30 mL) de beurre
- 1/3 tasse (75 mL) de grains de chocolat mi-sucré

SUDOKU

	3							9
7				3		6		
2		6				4		5
				6			4	
			9			2		1
	5		1	4				
6		7	5			3		
				1		8		
9			8					

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres 1 à 9 une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : vous ne devez jamais répéter les chiffres 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.

RÉPONSE DU JEU N° 852

9	2	5	3	7	8	1	4	6
7	6	8	4	1	9	3	2	5
4	1	3	6	2	5	7	8	9
3	9	7	2	4	1	6	5	8
1	5	2	7	8	6	4	9	3
8	4	6	5	9	3	2	7	1
5	3	4	8	6	7	9	1	2
2	8	9	1	3	4	5	6	7
6	7	1	9	5	2	8	3	4

Sincères remerciements



Nous sommes profondément touchés par la solidarité, la générosité et la chaleur humaine que vous nous avez manifestées lors de la maladie et du décès de notre mère, Jeannine Lacasse.

Nous tenons à remercier sincèrement tout le personnel soignant de l'hôpital Notre-Dame qui a accompagné notre mère avec délicatesse, respect et professionnalisme pendant son séjour en soins de longue durée et en soins palliatifs. Votre engagement et votre humanité ont été d'un grand réconfort pour elle et pour nous.

Nous vous exprimons également notre gratitude pour votre présence, vos fleurs, vos prières, vos offrandes de messes, votre nourriture, vos dons pour la Fondation de l'Hôpital et autres dons, vos pensées et vos mots d'apaisement qui ont témoigné de votre soutien, de votre amitié et de votre affection en ces moments douloureux. Un merci particulier à tous ceux qui sont venus rendre visite à notre mère à l'hôpital. Au prêtre, à la chorale, aux servants de messe, aux Services funéraires Fournier, nous vous remercions pour les funérailles qui nous ont permis de faire nos adieux à notre mère dans un climat de sérénité.

Merci du fond du cœur.

*Lorsque ses yeux se sont fermés,
un cœur d'or venait de cesser de battre.*

Louiselle, Linda, Jacinthe

Les petites annonces

À louer

Espace commercial situé au 1020 rue Front
600 pieds carrés approx.
902 \$ / mois - services compris
Contactez Marcel Fauchon
Téléphone : 705 372-4928

À louer

Un appartement de deux chambres à coucher
au Centre Cézair, pour personnes âgées
705 372-8812

**Urgent besoin
D'EMPLOYÉS ?**

Annoncez et trouvez !



Naissance

Kayla Rodrigue et Jordan Proulx sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille, **Adeline Vanessa Proulx**. Elle est née le 6 décembre 2023 à 21 h 58, à Kapuskasing, pesant 6 livres et 8 onces. **Adeline** est la petite-fille de Pauline et Robert Rodrigue ainsi que Cindy Slobodnick. Elle est l'arrière-petite-fille de Jeanine Rocheleau et Florence Slobodnick. Adeline est la nièce de Dominick Bolduc, Stephanie Rodrigue et Vanessa Proulx.



Naissance

Lisa et Patrice Dallaire sont fiers d'annoncer la naissance de leur garçon, **Jérémy Dallaire**.

Il est né le 6 décembre 2023 à Timmins, pesant 8 livres et 2 onces.

Jérémy est le petit-fils de Lina Gauvin et Marc Cloutier, ainsi que Denise et Jacques Dallaire. Il est le petit frère de Claudie et Magalie Dallaire.



**On voit neiger?
On ralentit.**



LE FANATIQUE

avec Guy Morin

**Tous les mercredis
de 19 h à 21 h**



Fier
partenaire

Sur les ondes de
CINN911



LEJOURNALLENORD.COM

COMMENT SOUTENIR LES MÉDIAS DE L'ÉPINETTE NOIRE ?

1. ABONNEZ-VOUS À
NOTRE INFOLETTRE
2. ACHETEZ UN
BILLET DE LOTO
ÉPICERIE
3. ÉCOUTEZ VOTRE
RADIO CINN 91,1
4. LISEZ LE JOURNAL
LE NORD EN LIGNE
TOUS LES JEUDIS OU
ACHETEZ-LE AU COUT
DE 3 \$
5. PARTICIPEZ À NOS
CONCOURS
6. DEVEZ MEMBRE
DES MÉDIAS DE
L'ÉPINETTE NOIRE
7. JOUEZ AU RADIO
BINGO AVEC VOS
PROCHES
8. FAITES UN DON AU
RADIOTHON
9. SUIVEZ NOTRE
NOUVELLE PAGE
FACEBOOK
C'INN À HEARST ET
PARTAGEZ NOS
PUBLICATIONS

- Vous lancez une entreprise ?
- Vous célébrez un anniversaire professionnel important ?
- Vous avez acquis de la nouvelle machinerie innovatrice ?

Peu importe le message
que vous désirez partager,
il est important qu'il soit lu.

**Laissez donc notre équipe mettre
les bons mots sur votre nouvelle
avec un publiereportage sur mesure !**

Communiquez avec un conseiller
pour connaître les détails.



705 372-1011
vente@hearstmedias.ca

Offre d'emploi

Commis aux pièces

Horaire

- Temps plein ou temps partiel
- Lundi au vendredi

Bénéfices

- Avantages sociaux
- Plan de pension
- Horaire flexible

Joignez-vous à
notre équipe !

Si vous souhaitez faire partie de notre quipe, veuillez apporter votre CV à Bernard Morin
au 500 Hwy 11 Est ou faites-le nous parvenir bmorin@expertchev.ca

Nous remercions tous les candidats pour leur intérêt envers Expert Chevrolet Buick GMC Ltd.
Cependant, seuls ceux sélectionnés pour une entrevue seront contactés.

Plus d'informations: (705) 362-8001

Job Opening

Part clerk

Schedule

- Full time or part time
- Monday to Friday

Benefits

- Social advantages
- Pension plan
- Flexible work schedule

Join our
team!

If you wish to join our team, please bring your resume to Bernard Morin at 500 Hwy 11 East,
or send it to bmorin@expertchev.ca.

We thank all the candidates for their interest in Expert Chevrolet Buick GMC Ltd; however, only those selected for an
interview will be contacted.

More information: (705) 362-8001

LES SPORTS

Les Ice Cats M11 championnes à Sudbury

Par Guy Morin

Il y aura de la relève pour le hockey féminin à Hearst, comme en témoigne la récente victoire des Ice Cats M11 au tournoi Snowflake qui avait lieu du côté de Sudbury le weekend dernier. Elles sont revenues avec les grands honneurs. L'équipe dirigée par Patrick Leclerc n'a subi aucune défaite en cinq rencontres pour remporter la médaille d'or.

À son premier match, sans trop d'adversité, l'équipe de Hearst l'a emporté 8 à 0 face au Wolfpack de Sudbury. Trois buts ont été comptés par Océanne Mercier dans ce match et deux par Nellie Dionne. Emma Girard, Laurie Picard et Paytyn Roy ont complété la marque pour les Ice Cats.

Dans le deuxième match, Océanne Mercier a inscrit les trois filets des

siennes dans une victoire de 3 à 1 aux dépens des Lady Lynx de Sudbury.

Mercier s'est à nouveau signalée avec un tour du chapeau dans une victoire de 7 à 0 face aux Panthers de Sudbury dans le match numéro trois, les autres filets appartenant à Nellie Dionne, Paytyn Roy, Romie Dillon et Emma Girard.

En demi-finale, les Ice Cats affrontaient les Jaguars de Kapuskasing contre qui elles avaient maintenu un dossier d'une victoire et trois revers jusqu'à présent cette saison. Les jeunes filles de Hearst ont sorti un gros match pour ce duel, l'emportant par la marque de 3 à 2. Océanne Mercier (2x) et Emma Girard ont donné la victoire aux Ice Cats.

En grande finale, les ados ont défait les Lady Lynx de Sudbury par la marque de 2 à 1. Océanne Mercier et Kaydence Caouette ont marqué

pour permettre à l'équipe de Hearst de remporter les grands honneurs du tournoi !



Photo d'Alain Mercier

Les Ice Cats M18 toujours aussi dominantes

Par Guy Morin

Les protégées de l'entraîneur-chef des Ice Cats M18 de Hearst, Éric Mignault, ont remporté deux autres matches le weekend dernier, face à leurs éternelles rivales, les Jaguars de Kapuskasing.

Les Ice Cats, qui trônent toujours au sommet du classement provincial avec un dossier de 13 victoires, une défaite et deux défaites en prolongation se sont sauvées avec deux victoires par blanchissage 3 à 0.

Dans la première rencontre, les Hearstéennes ont inscrit un but par période sans accorder de riposte à

l'adversaire. Éva Larose, Danelle Morin et Adèle Doucet ont inscrit les buts des gagnantes.

Scénario identique dans le second match, alors qu'un but par période ont suffi pour venir à bout des Jaguars. Sophie Chabot, Danelle Morin et Renéanne Lanoix ont fait scintiller la lumière rouge pour les Ice Cats. La gardienne de but Oksana Caouette a ajouté deux autres blanchissages à sa fiche personnelle, elle qui en a plusieurs depuis le début de la saison.

Bien qu'elles connaissent un beau

succès cette année, les Ice Cats se doivent de demeurer prudentes et poursuivre le travail ardu puisque

les équipes ailleurs en province ont joué beaucoup plus de matches !



Photo : Northern Lights Photography

Deux victoires pour le Regional Express M15

Par Guy Morin

Après avoir perdu ses quatre premiers matches de la saison, le Regional Express a finalement savouré la victoire dimanche dernier devant ses partisans, en battant à deux reprises les Eskimos M15 d'Iroquois Falls.

Dans le premier match, Finn Murphy

et Jaden Odai ont inscrit des doublés tandis que Précilia Morin, Jessy Couture, Nate Durie, Nathaniel Desbiens et Mathias O'Connor ont complété la marque pour l'Express dans un blanchissage de 9 à 0.

Nicolas Gagnon défendait la cage des gagnants.

Dans le second match, Iroquois Falls a pris les devants 1 à 0 avant que l'Express ne se mette en marche avec quatre buts consécutifs. Précilia Morin (2 buts), Mathias O'Connor et Jessy Couture ont marqué dans une victoire de 4 à 2.

Nicolas Gagnon a à nouveau mérité la victoire devant le filet de l'Express. L'équipe est en action ce weekend alors qu'elle rendra visite aux North Stars de Timmins samedi et aux Eskimos à Iroquois Falls dimanche avant la pause des Fêtes.

Une victoire, une nulle pour le HLK M11

Par Guy Morin

Le HLK M11 a remporté ses deux matches l'opposant aux Rockies de Smooth Rock Falls dimanche au Centre récréatif Claude-Larose.

Dans le premier match, Emma Losier et Caiden John-George ont réussi des doublés pour permettre à l'équipe de Martin Picard de l'emporter facilement par la marque de 8 à 1. Hugo Morin, Caleb Deschamps, Noah Champagne et Mathieu Delage ont complété la marque pour le HLK pendant que Devrick Chirta défendait la cage des gagnants.

Dans le second match, six marqueurs différents ont permis au Rouge et

Noir de faire match nul 6 à 6. Hugo Morin et Emma Losier avaient donné les devants aux locaux en première période, mais Smooth Rock Falls a réduit l'écart petit à petit et pris les devants en troisième période. Caiden John-George, Simon Proulx et Mathieu Delage ont redonné les devants aux HLK en fin de troisième période. Les Rockies ont toutefois refusé d'abandonner, nivelant la marque avec seulement 36 secondes à écoulé au cadran indicateur.

Le HLK est maintenant en pause pour les Fêtes et reprendra l'action en janvier.

19h

CE VENDREDI 15 DÉCEMBRE

LUMBER JACKS

VS

GOLD MINERS

SOYEZ LE 7^e JOUEUR JUSQU'EN FINALE

Les Lumberjacks ne savent plus gagner à domicile : 9 défaites en 16 parties

Par Gilles Pélouquin

La saison 2023-24 des Lumberjacks est déjà vieille de 31 matchs et l'équipe a de la difficulté à récolter de gros points de classement devant ses propres partisans qui devraient pourtant être « le septième joueur » de l'équipe.

L'exemple notoire : le revers inattendu de samedi dernier 5 à 2 face aux Paper Kings d'Espanola devant une bonne foule de 660 spectateurs. Cet échec porte la fiche de la formation locale à neuf défaites contre seulement sept victoires en 16 parties cette année à la maison. Il restera douze joutes à l'équipe de l'entraîneur-chef Marc-Alain Bégin devant ses partisans d'ici la fin mars comparativement à quinze affrontements sur les glaces adverses, et ce en date de ce jeudi.

Revenant à samedi dernier, les Bucherons savaient qu'ils avaient déjà perdu un match en début de saison contre Espanola par la marque de 8 à 6 chez eux et ils se devaient d'être prêts pour les affronter afin de rattraper Powassan au deuxième rang de la section Est et à trois points du premier rang détenu par Timmins. Malheureusement, neuf pénalités mineures, trois jeux de puissance payants pour les Paper Kings et une troisième période néfaste de trois buts contre aucun pour les visiteurs donnait un gain de 5 à 2 à la formation de l'entraîneur Jason Rapcewicz.

On appelle cela un gros deux points de perdu et qui arrive à un



Photo : Northern Lights Photography

bien mauvais moment, surtout devant leurs partisans. Une fois de plus, l'indiscipline aura causé cet échec à l'Orange et Noir.

Dans la défaite, les deux buts ont été l'œuvre de Mathieu Comeau (10^e) en première période et de Aiden Kalin (10^e) en période médiane. Le gardien des Jacks, Russ Decoste, a accordé quatre buts sur les 29 tirs des visiteurs. Le cinquième filet des vainqueurs a été inscrit dans une cage déserte avec deux minutes au match.

Rappelons que quelques jours auparavant, du côté de Kirkland Lake, les Bucherons avaient gagné la partie de façon décisive par la marque de 7 à 2, grâce à une poussée de sept buts sans riposte, dont cinq filets en troisième période. Pourtant, ils tiraient de l'arrière 2 à 0 en première période au complexe sportif Joe Mavrinac. Dans ce gain des Lumberjacks se sont mis en évidence les Damien Bourdon-Lemoyne (2b), Tyler

Patterson (2b), Aiden Kalin (1b-1a), Liam Boswell (1b-1a), Mathieu Comeau (1b) ainsi que Don Heaven Veilleux, Jean-Pierre Audras, Justin Carrière et Adam Boucher avec chacun deux passes. Le gardien gagnant était Tristan Boileau, qui n'a accordé que deux buts aux Gold Miners tout en repoussant 26 tirs dans ce match joué devant seulement 174 spectateurs.

MATCH REMIS EN 2024... Le match que les JACKS devaient jouer vendredi dernier face au Storm à Iroquois Falls a été reporté en 2024, à une date à être annoncée plus tard par la LHJNO. La cause est un problème électrique dans le tableau indicateur du Jus Jordan Arena.

UN JACKS DANS L'OHL... Le joueur étoile Adam Shillinglaw a obtenu un cadeau des Fêtes avant le temps. Il a participé à ses deux premières parties avec le Storm de Guelph, d'abord vendredi dernier dans un revers en prolongation de

3 à 2 face à l'Attack d'Owen Sound et y allant d'un premier point dans la OHL, une mention d'aide en troisième période sur le but de Gavin Grundner qui égalait alors la marque 2 à 2. Il a aussi joué dimanche dernier contre les Rangers de Kitchener dans un autre revers de 3 à 2. « Shilly » porte fièrement le # 29 du Storm. Il a joué également ce mercredi (hier) à Owen Sound contre l'Attack et il disputera une quatrième partie à Guelph ce vendredi contre les Petes de Peterborough avant de revenir avec les Lumberjacks pour le match du mardi 19 décembre face au Rock à Timmins, dernier match des protégés de Marc-Alain Bégin avant la pause du temps des Fêtes.

TOP 20 DE LA LCHJ... Toujours deux équipes du circuit du Nord en font partie cette semaine, dont les Cubs de Sudbury (12^e rang) et les Beavers de Blind River (18^e rang). Les Bombers de Flin Flon (Ligue junior de la Saskatchewan) viennent au 1^{er} rang des 123 clubs de la grande famille du hockey junior au Canada.

PROCHAINE PARTIE... Les Bucherons seront en action demain, vendredi, à 19 h au Centre récréatif Claude-Larose avec la visite des Gold Miners de Kirkland Lake. La fiche des Jacks cette saison contre ces rivaux est de quatre gains et un seul revers en cinq parties.

Division Est	PJ	G	P	PP	PT	PTS
1- Timmins, Rock	31	20	9	2	0	42
2- Powassan, Voodoos	31	18	11	0	2	38
3- Hearst, Lumberjacks	31	15	11	3	2	35
4- Kirkland Lake, Gold Miners	31	7	20	3	1	18
5- Rivière des Français, Rapides	33	8	24	1	0	17
6- Iroquois Falls, Storm	33	7	24	0	1	17

Division Ouest	PJ	G	P	PP	PT	PTS
1- Greater Sudbury, Cubs	33	26	7	0	0	52
2- Blind River, Beavers	32	24	8	0	0	48
3- Soo, Eagles	31	20	10	0	1	41
4- Espanola, Paper Kings	32	19	13	0	0	38
5- Soo, Thunderbirds	28	17	8	2	1	37
6- Elliot Lake, Vikings	28	5	18	1	4	15

Le Midget HLK défait deux fois plutôt qu'une

Par Guy Morin

La troupe Midget HLK de l'entraîneur-chef Félix Morissette accueillait les Gold Kings de Porcupine au Centre récréatif Claude-Larose le weekend dernier. L'équipe s'est bien battue, mais a dû s'avouer vaincue devant quelques centaines de spectateurs réunis dans l'amphithéâtre.

Dans le premier match, après une première période sans but, Sébastien Gagnon a donné une avance de 1 à 0 pour les locaux en deuxième période, avant de voir

les visiteurs marquer cinq buts consécutifs.

Danick Dubé a réduit l'écart pendant un désavantage numérique en troisième période, mais les Gold Kings ont répliqué en comptant un sixième but pour finalement l'emporter par la marque de 6 à 2. Lors de la deuxième partie, Samuel Morin a donné les devants 1 à 0 en première période, mais Joshua Marcos a marqué à deux reprises avant la fin de l'engagement pour permettre aux visiteurs de prendre

les commandes du match.

Aucune équipe n'est parvenue à marquer en deuxième période, mais Sébastien Gagnon a nivelé la marque avec un peu plus de trois minutes à faire à la rencontre. Les réjouissances furent de courte durée pour les jeunes Hearstéens puisqu'après avoir écopé d'une pénalité dans les dernières minutes du match, ils ont accordé le but de la victoire aux Gold Kings avec 1:06 au tableau indicateur, leur permettant de se sauver avec une

victoire de 3 à 2.

Après 14 matchs, le HLK est en milieu de peloton avec un dossier de sept victoires et sept défaites.

	PJ	G	P	PP	PTS
1 Timmins Flyers	16	14	2	0	28
2 Porcupine Gold Kings	14	12	2	0	24
3 Hearst Lumberjacks	14	7	7	0	14
4 Iroquois Falls Stingers	15	2	12	1	5
5 Schumacher Cubs	15	1	13	1	3

Scannez pour
voir notre circulaire
numérique complète



Independent
Your Independent Grocer

PRIX DE LA CIRCULAIRE EN VIGUEUR DU JEUDI 14 AU MERCREDI 20 DÉCEMBRE 2023

15 000 Optimum
pour chaque 75 \$ dépensé dans

Valeur 15 \$

le rayon bébé
excluant les vêtements
21089194_EA/21432245_EA

easy ups
little snugglers
29 **2**

2 000 Optimum
pour chaque 75 \$ dépensé sur

Valeur 2 \$

Ruban adhésif ou ciseaux Scotch
variétés sélectionnées
20580666_EA/20972584_EA

3,99 \$ Prix de membre
5,99 \$ Prix non membre

Rabais membre 2 \$

Jus d'orange PC®
variétés sélectionnées
réfrigéré
2,5 L
21531644_EA/21531646_EA

10,00 \$ Prix de membre
14,00 \$ Prix non membre

Rabais membre 4 \$

Petit plateau de légumes
934/950 g ou plateau de fruits
1,17 kg
préparés frais en magasin chaque jour
20079394_EA/20171929_EA

Préparé en magasin

refroidi à l'air

SOLDE
RABAIS 1 \$ LB

2 49 **lb**

Poulet entier PC®
refroidi à l'air
5,49/kg
20089413_KG

PRIX EXTRAORDINAIRE!
SOLDE
RABAIS 5 \$ LB

6 99 **lb**

Bifteck de contrefilet à griller
avec os, coupe familiale
bœuf de qualité Canada AA
ou USDA Select ou supérieure
15,41/kg
20959377_KG

SOLDE
RABAIS MINIMUM 1,45 \$

7 99

Grosses crevettes blanches PC® du Pacifique
crues ou cuites
décortiquées 31-40 par lb
surgelées
400 g
20791381_EA

2 49 **lb**

Jambon fumé au hickory Sugardale Prestige
5,49/kg
21098279_KG

5 99 Optimum **1,000**

Tarte de 8 pouces
variétés sélectionnées
635-750 g
21297475_EA

Valeur 1 \$

3 99 **large**

Gros chou-fleur
produit des États-Unis
qualité n° 1
20135377001_EA

3 99 **lb**

Asperges
produit du Pérou
qualité n° 1
8,80/kg
20174581001_KG

RABAIS DE LA SEMAINE

5 49

Mini cupcakes à deux bouchées
variétés sélectionnées
284 g
21296820_EA/21296823_EA

4 99

Biscuits au sucre givré Kimberley's
variétés sélectionnées
383 g
21206372_EA/21206373_EA

mix et match
ou 3,99 ch.

2/\$7

Pain ou petits pains Wonder et D'Italiano
formats et variétés sélectionnés
20038335_EA/20626915_EA
20276296_EA/21450791_EA